

Lycée Autogéré de Paris

Projet d'établissement 2014-2015



Préambule

Bientôt 33 ans que le lycée autogéré de Paris ouvre ses portes, chaque mois de septembre, à des élèves et des enseignants, nouveaux ou anciens, et relance pour une année au moins, ses activités pédagogiques, ses institutions, ses habitudes et ses innovations ; questionne ses choix, organise les débats, répartit les paroles, ouvre des espaces de libertés, crée des connections entre les personnes, monte des projets et donne vie à un collectif qui se forme, et qui peu à peu, fait grandir un réseau.

Le choix d'un regard bienveillant et attentif aux individus qui, de pleine volonté ou parfois sans autres solutions pour eux-mêmes, sont venus tenter l'expérience du collectif et de l'autogestion, explorer leurs compétences et leurs envies. Ou, pour certains encore, contester la parole institutionnelle, trop souvent entendue, de l'échec scolaire.

1

Principes et organisation



A- PRINCIPES

Les éléments qui suivent ne peuvent être compris que rapportés aux intentions et aux buts qui animent notre projet depuis sa création. Ces valeurs et principes fondateurs nous permettent de faire des choix en concertation, validés par le collectif. Notre objectif final est de construire ensemble des étapes d'apprentissage et de connaissance. Le chemin suivi, avec ses retards et ses détours, a autant d'importance que le but à atteindre. La vie dans notre établissement, aussi « réelle » qu'ailleurs, est souvent ramenée à des événements d'un quotidien bien prosaïque, mais le respect des individus et l'attention portée à notre collectif nous amène à mettre au second plan la recherche de l'efficacité et du rendement si souvent mis en avant dans le monde du travail et d'une manière générale dans la société.

Notre établissement porte le nom de Lycée Autogéré de Paris. Cet établissement est un lieu de formation et d'éducation.

Les membres du lycée autogéré sont de deux sortes : Les membres de l'équipe éducative et les élèves venant pour acquérir une formation de niveau secondaire.

Ce qui est recherché, c'est la participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement : c'est en cela que nous disons que notre établissement est un lycée autogéré. En particulier cela signifie que la différence de statut n'est pas considérée comme un obstacle, mais plutôt comme une richesse, à l'image de ce qui se passe dans une société démocratique.

L'équipe éducative est garante du cadre. Ce cadre consiste en principes éthiques, philosophiques et pratiques que l'on pourrait résumer en parlant de recherche organisationnelle et institutionnelle permettant la construction et le maintien d'un véritable « régime démocratique ».

Nous souhaitons donc que chaque élève soit citoyen de l'établissement.

Les membres de l'équipe sont convaincus que la citoyenneté s'apprend en la vivant au sein d'une communauté de taille humaine. Vivre et agir parmi d'autres, de manière réflé-

chie, est une condition préalable à la compréhension de la citoyenneté à l'échelle d'une nation ou même de la planète.

La citoyenneté considérée comme savoir vivre ensemble est à la fois le fondement indispensable de cette expérience et l'objet d'un apprentissage continu. Car, à travers la « citoyenneté », c'est la question des liens qui est posée. Il est important de comprendre que c'est l'esprit de cette expérience qui nous pousse à établir des relations interpersonnelles, à construire des réseaux d'obligations, d'échange et de solidarité.

Nous devons communiquer avec des mots, symboliser, dire ce qui nous arrive, ce que l'on veut, ce qui nous déplaît, réfléchir et discuter ensemble. D'une manière plus générale, retrouver des significations ou en instituer d'autres.

L'expérience nous prouve que les adolescents peuvent apprécier que des normes soient explicitées, et qu'un certain nombre de valeurs soient affirmées et même reconstruites. La plupart du temps, chacun admet le contrôle social et sait que ce n'est pas le manquement de quelques-uns à un certain nombre de principes qui va entraîner la perte de tous.

Les membres de l'équipe souhaitent que les élèves fassent l'expérience d'une sorte de contrat social, à petite échelle bien entendu : la taille raisonnable de notre établissement permet l'apprentissage de pratiques démocratiques (directes ou indirectes). C'est pour ces raisons qu'il est fondamental de garantir la libre participation de tous les membres de la communauté éducative. Un élève est libre parce qu'il peut participer aux choix « politiques » de l'établissement. Il s'agit là, en quelque sorte, d'une liberté politique. Un pas sur le chemin ardu de la démocratie. C'est dans ce sens-là qu'on peut dire que l'élève est citoyen, avec toutes les critiques que cela soulève chez les adeptes des définitions strictes, héritiers d'une conception « jacobine » de la société qui ne voit de citoyenneté que par rapport à l'État, et qui ne voit de liberté qu'individuelle.

Notre fonctionnement reconnaît et soutient des dispositifs et des hiérarchies variés. Par exemple, des élèves peuvent être responsables de la salle informatique. Il y a aussi des groupes qui se forment autour d'une envie commune et qui devient « leur » projet. Il est possible pour tout individu ou groupe de participer à des activités déjà existantes ou d'en créer de nouvelles.

Même si notre établissement n'est pas un état miniature, les questions des libertés, des droits et des devoirs y sont posées, et il nous faut donner des réponses à chaque questionnement.

Un certain nombre de lois et de règles ont été formulées au cours des années. Comme cela se passe dans la société « réelle », elles l'ont d'abord été sur les sujets problématiques. Les énoncer par écrit, les répéter fait partie de notre travail. La connaissance de grands principes, la conscience individuelle et collective font le reste : c'est ce que certains appellent le sens des responsabilités, ce que d'autres appellent tout simplement le sens de l'humanité.

L'établissement s'est doté de structures repérables qui font partie de sa constitution.

B- ORGANISATION

Les Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont les seules occasions institutionnelles pendant lesquelles tous les membres du lycée sont réunis. Elles ont lieu dans la plus grande salle du lycée, aménagée avec des gradins pour accueillir toutes les grandes réunions et les spectacles. C'est la salle d'AG.

Les AG peuvent être inscrites au calendrier de l'établissement : pour accueillir les candidats, les nouveaux élèves, présenter à tous le budget (deux fois par année) avant qu'il ne soit voté. Elles peuvent être utilisées en début d'année pour aider à présenter l'ensemble des activités de l'emploi du temps (une AG pour présenter les projets, une pour les ateliers ...). La RGG peut appeler à une AG, juste avant les GB pour mettre à la connaissance de tous une proposition, ou un résultat de vote.

De fait, tout le monde peut appeler à une AG. La réunion d'équipe si elle veut s'exprimer devant tous, rappeler une règle du collectif par exemple. Dans des situations de blocage,

de dysfonctionnement, de contestation, à l'intérieur des murs ou plus largement dans l'espace social, les AG sont des moments politiques essentiels de notre établissement.

Les personnes qui ont appelé à l'AG l'organisent et distribuent la parole, qui est libre et accordée à tous.

On ne vote pas en AG.

Si une question nécessite un vote, la formulation est faite en AG mais les votes se font en GB, à la suite.



L'un des principaux avantages de cette forme de réunion réside dans la mise en commun des informations et des explications. La taille du groupe impose de privilégier les contenus et demande à tous un effort de clarté, de précision, et un certain courage pour exprimer une opinion devant un groupe si grand et si attentif.

Les Groupes de Base

Tout membre du lycée est obligatoirement membre d'un Groupe de Base. La présence en GB est obligatoire pour tous. C'est la seule activité pour laquelle la libre fréquentation n'est pas appliquée. Des absences trop nombreuses ou sans explication peuvent amener à une désinscription.

Les GB se réunissent tous les mardi entre 14 et 16h, chacun dans la salle qui lui est attribuée à l'année.

Le GB est un lieu de discussion et d'échanges, il organise ses débats de façon autonome et en lien avec un ordre du jour. C'est le cœur politique et démocratique de notre établissement. On y apprend à écouter, à parler, à comprendre le lycée, à contester, à argumenter, à synthétiser sa pensée. On y vote. Selon le principe démocratique d'une personne une voix. On y analyse les résultats. On réagit.

Chaque GB organise en son sein et à chaque séquence, l'élection de deux délégués pour transmettre l'état de ses discussions à tous les autres. Les délégués de tous les groupes

de bases se retrouvent en Réunion Générale de Gestion (voir RGG dans le sommaire) le jeudi matin pendant la tenue des commissions. C'est pendant la RGG que les délégués des GB rassemblent les résultats des débats, des votes, débattent eux même et préparent l'ordre du jour qui sera présenté lors du GB du mardi suivant.



Après deux ou trois années (les premières du lycée) à se chercher et à expérimenter, les Groupes de Base ont été, pendant plus de 25 années, au nombre de 8 et constitués de 3 professeurs et leurs tutés. Soit 8 groupes d'une trentaine de personnes chacun.

Une lente remise en cause et en 2012, plusieurs mois de réflexion et de débats, ont abouti

à une réforme, aujourd'hui installée, de la taille des GB. Soit 12 GB d'une vingtaine de personnes (2 professeurs et leurs tutés).

L'argument principal de cette réforme a été de réduire la taille générale des groupes afin de faciliter les prises de paroles et l'écoute pour tous, anciens et nouveaux membres. Les binômes de profs sont associés par tirage au sort « régulé » afin de s'assurer de l'équilibre des groupes (en taille, en expérience et en caractère parfois aussi).

Outre les discussions autour de la gestion de l'établissement, le temps des GB est aussi un moment privilégié pour les tuteurs (profs) et leurs tutés (élèves) de rencontres et d'échanges sur le parcours de ces derniers. Ce tutorat peut être « collectif » (1 prof et tous ses tutés pour qu'ils parlent de leurs expériences ou de leurs difficultés) ou « individuel », sous la forme d'un entretien plus ou moins formel à deux.

Comme chaque GB prend en charge le ménage d'une partie du LAP, c'est parfois en passant le balais ou en vidant des poubelles que des discussions démarrent ou viennent compléter des débats incomplets. Comme pour le principe démocratique des votes, les rapports de confiance se construisent grâce à l'égalité des membres du lycée devant les tâches du ménage.

L'engagement (Le document est à lire en annexe)

L'engagement est le nom d'un document présenté à chaque élève au début de chaque année scolaire.

Sa fonction est comparable à celle du règlement intérieur que l'on trouve dans la plupart des établissements, mais son contenu est davantage axé sur le rappel des principes qui fondent la vie en société. Il évoque plus une déclaration des droits et des obligations qu'un code pénal. Ceci explique sa relative brièveté. Chaque élève entamant une année au LAP doit le lire et le signer pour validation.

Il a été élaboré pour la première fois en 1992 par un groupe de dix élèves accompagnés d'un professeur. Au fil du temps il a subi plusieurs modifications. Il s'est précisé sur des points tels que les sanctions encourues pour manque d'assiduité en groupe de base et la nécessaire inscription de chaque élève dans un cursus.

Les variantes que l'on peut repérer dans les versions successives du document ne font que refléter le souci constant de réfléchir, au sein d'une collectivité éducative, aux difficultés liées à la vie quotidienne, aux engagements pris vis à vis des autres et aux solutions proposées ou trouvées pour y répondre. L'ensemble de ces solutions reflètent notre volonté sans cesse répétée de s'adresser à tous les types d'élèves, de ceux qui sont le plus « à l'aise » avec l'école aux « décrocheurs » que nous préférons chercher à intégrer plutôt qu'à exclure.

Les obligations en matière de cursus, l'engagement dans un parcours de formation sont traités par ailleurs à travers le « suivi pédagogique ». L'instance privilégiée de ce suivi est le groupe pédagogique. Les plus grands efforts sont faits pour que le tuteur de l'élève travaille avec lui dans des activités de formation.

La RGG

La Réunion Générale de Gestion est une des institutions centrales de notre établissement.

Elle est constituée de 24 délégués élèves, élus au sein de chaque groupe de base (soit 2 délégués par GB) et de deux représentants profs, élus par l'équipe éducative.

Elle se renouvelle à chaque séquence et se réunit deux heures, une fois par semaine, pendant la plage de commission.

Elle centralise les informations transmises par les Groupes de Base, les Commissions et la Réunion de l'équipe. Elle est chargée de redistribuer les informations dans les diverses instances, d'accueillir des propositions de débats ou d'échanges sur la vie et l'organisation du lycée, de soumettre certaines de ces questions au vote (de la RGG ou de l'ensemble des membres du lycée) ou de convoquer une assemblée générale si besoin.

Elle communique l'état de ses discussions, l'ensemble des informations et ses décisions aux GB par un compte rendu, lu et commenté par les délégués pendant les GB.

La Réunion Générale de Gestion a une fonction de régulation au sein du lycée. Elle peut orienter des discussions, soulever des problèmes et apporter parfois des réponses.

Quand les votes ont lieu en RGG, elle s'organise de façon autonome. Ses décisions sont prises à la majorité simple. Un délégué égale une voix. Le quorum requis est de 45% des membres de la communauté éducative. La Réunion Générale de Gestion ne décide pas des grandes orientations du lycée. Elle ne peut pas modifier les principes fondamentaux de l'établissement.

Les questions les plus importantes ou qui touchent à la structure ou à l'orientation de l'ensemble de l'établissement sont évoquées en AG puis en GB.

Quand elle convoque une Assemblée Générale, sur tout sujet qu'elle estime devoir être discuté par l'ensemble du lycée, elle l'anime, éventuellement avec le ou les membres du LAP qui en ont fait la demande.

Les votes sont organisés en GB, par les délégués, qui rapportent les résultats à la RGG du jeudi suivant, afin qu'ils soient tous comptabilisés. Les résultats sont publiés dans l'ordre du jour des GB du mardi suivant.

La RGG n'est pas un gouvernement. Elle a pour mission d'informer le lycée des débats en cours et si elle a dû prendre une décision. Dans ce cas, la décision de la Réunion Géné-

rale de Gestion ne peut être remise en cause que par l'Assemblée Générale réunie en Groupes de Base.

Tout membre ou tout groupe constitué du lycée peut saisir la Réunion Générale de Gestion sur tout sujet qu'il juge utile à la bonne marche de l'établissement.

Une fois par an, en octobre souvent, la RGG convoque et anime une réunion d'accueil des parents, en collaboration avec la Commission Accueil.

Les commissions



Au LAP, les commissions sont chargées de la gestion et des aspects « techniques » du fonctionnement du lycée. Elles sont composées de professeurs et d'élèves volontaires. Entre neuf et douze selon les années, elles se réunissent deux heures par semaine, le jeudi matin. Mais il n'est pas rare que le travail de commission se poursuive aussi en-dehors des heures officielles.

Toute commission est au service du collectif et responsable devant le collectif de ce qu'elle fait ou de ce qu'elle propose. La plupart ont un nom assez explicite (Administration, Budget, Informatique, Bibliothèque, Journal, Cafété).

D'autres peuvent paraître plus obscures au premier abord. La commission "Orientation" conseille les élèves dans leurs choix post-LAP. La commission "Evaluation-Planning" s'occupe de mettre en place les structures d'évaluation (carnet de bord, entretiens de mi-parcours...) et définit le calendrier de l'année. La commission "Accueil et relations extérieures" reçoit les visiteurs, journalistes ou étudiants, et accueille les futurs élèves.

Quant au "Conseil" (voir article à suivre), c'est une structure un peu particulière, puisque les trois enseignants qui la composent sont élus par leurs collègues. Elle est en charge des relations avec les autorités de tutelle (Rectorat, Lycée d'appui Jean Lurçat...).

La "Commission justice" est une commission un peu particulière elle aussi car ses membres sont élus et elle a pour objectif de réguler les conflits au sein du lycée, et notamment autour des questions de non respect des termes de "l'engagement" (lire les deux articles suivants).

La liste détaillée des commissions de l'année 2015 est donnée en annexe.

La commission justice

La Commission Justice a été instituée de manière démocratique grâce au travail courageux et acharné d'un certain nombre d'élèves au cours de l'année scolaire 1997-1998.

Elle est une réponse institutionnelle à une longue série d'expériences et de débats internes portant sur les régulations de conflits, les sanctions, les réparations et autres questions du domaine judiciaire :

Qui peut rendre la justice ? À quelles conditions peut-elle être rendue librement, impartialement, justement ? Peut-on être juge et partie ? Quelles peuvent être les sanctions, leur hiérarchie, les possibilités de recours ? Etc...

Autant de questions abordées, débattues et réglées dans le cadre des moyens de régulation interne, mais souvent avec le sentiment d'un problème à résoudre autrement et mieux que par le facile « recours au domaine réservé de la réunion d'équipe ». Jusqu'à cette date, c'était l'équipe éducative qui était amenée à se saisir en dernier lieu des cas les plus graves (après l'épreuve des instances existantes et de l'exercice informel de la médiation) et prononçait même, dans de très rares occasions, des exclusions temporaires ou définitives.

Le dispositif créé vise à encourager et associer les élèves à participer à une véritable instance juridictionnelle, qui est capable d'aborder les conflits avec le temps et les moyens de justice nécessaires à la considération des victimes et aux droits de la défense.

Elle est composée de huit membres élus pour un an. Trois enseignants désignés par la réunion d'équipe et cinq élèves élus par leurs pairs parmi tous les candidats présentés en AG.

Chaque fois qu'elle est saisie (sur simple demande) elle se réunit autant de fois qu'elle le souhaite et produit, quand elle a terminé, un compte-rendu qui est publié dans l'ordre du jour des groupes de base.

Le Conseil

C'est une instance créée par l'équipe éducative à la fin de l'année scolaire 1998-1999. Elle est constituée de trois membres élus de l'équipe pour une année, dont un coordinateur.

En interne, le conseil a pour mission d'améliorer la coordination d'ensemble et le travail d'équipe : élaborer l'ordre du jour de la réunion hebdomadaire, restituer les informations internes et externes, respecter les priorités dégagées en équipe, initier et rassembler les travaux d'évaluations relatifs à nos pratiques pédagogiques.

Vis-à-vis de l'extérieur, le coordinateur est le représentant élu et reconnu de l'équipe éducative dans ses rapports avec les autorités de tutelle.

Il est l'interlocuteur privilégié du proviseur du lycée d'appui et des représentants de l'administration aux différents échelons. Il suit et diligente les dossiers des personnels du Lycée Autogéré de Paris auprès des services de l'administration.

Depuis quelques années, nous constatons des difficultés administratives et rectorales de plus en plus fortes (réduction drastique de la DHG, difficultés de recrutement, informatisation de toutes les données, ...) et le conseil est l'instance qui peut et doit mener sur le long terme le suivi de ces difficultés.

Pour mener à bien ces missions, les membres du Conseil disposent dans leur emploi du temps de quatre heures hebdomadaires dont deux heures au moment de la réunion des commissions.

Jusqu'à présent seul le coordinateur disposait de huit heures dans son emploi du temps pour effectuer ces tâches. Au mois de juin 2014, une réforme a été votée : désormais, le coordinateur et le co-coordinateur ont six heures en commun. L'objectif de cette réforme est de collectiviser les responsabilités, mais également de favoriser le tuilage du travail de coordinateur, puisque le mandat n'est que d'un an renouvelable une fois.

Depuis la rentrée 2014-2015, deux membres du Conseil travaillent donc six heures ensemble : le point positif est le suivi partagé et équilibré des différentes questions, la meilleure transmission des informations et l'augmentation du temps d'échanges et de réflexions.

Son mandat et sa reconduction sont soumis en fin d'année scolaire à une décision de l'équipe.

Cette représentation ne décharge en rien l'équipe de sa responsabilité collective et s'opère dans un double souci :

- La durée du mandat doit être appropriée, elle est actuellement d'un an renouvelable une fois
- L'accès à la « fonction » doit pouvoir être également ouvert à tout membre de l'équipe.

Les prises de décisions

Au lycée autogéré, tous les membres ont la possibilité d'intervenir dans la vie de l'établissement. Les individus ou groupes peuvent ainsi proposer des activités, interpeller le collectif face aux problèmes rencontrés, remettre en cause certains aspects de l'institution, formuler des réformes de fonctionnement.

Les discussions qui précèdent les décisions prennent du temps. Elles s'articulent autour des échanges entre les GB et la RGG. Ce temps nécessaire est lui-même interrogé : faut-il formuler rapidement une proposition ou prendre le temps d'approfondir les débats ?

La gestion d'une collectivité par elle-même questionne les prises de décisions. Comment faire pour que l'ensemble d'un collectif se retrouve dans les choix qu'il prend. De nom-

breux débats traversent les expériences autogestionnaires sur la façon de s'y prendre : consensus ou vote ? Majorité simple, qualifiée ou unanimité ?

Pour éviter les situations de minorité de blocage, les instances du LAP prennent de nombreuses décisions par vote. Toutefois, notre conception du vote n'est pas celle d'une majorité qui s'impose à ceux qui sont en désaccord. Et quand une décision est conflictuelle après les résultats du vote, il est toujours possible de la discuter, de poursuivre les débats et d'envisager de nouvelles solutions.

Le moment du vote que nous privilégions est celui des GB, le mardi après midi. Les voix sont comptées suivant le principe : une personne, une voix. Au cours de l'année 2013-2014 un texte précisant les modalités de vote a été adopté. (Voir en annexes).

Ce texte introduit trois nouveautés :

- *une distinction entre les décisions structurelles et les décisions ordinaires,*
- *la généralisation de la semaine de délai,*
- *l'instauration d'un seuil de 20% pour les refus de vote, qui entraîne la remise en question d'une décision et l'organisation d'une assemblée générale sur le sujet.*

En dehors des celles prises par le collectif, certaines instances du lycée sont amenés à prendre des décisions :

- L'équipe du lycée se prononce seule sur deux domaines réservés :

- *sa constitution (cooptation) et son organisation*
- *les ouvertures et les fermetures du lycée en dehors de l'emploi du temps habituel. Son accord est nécessaire à l'organisation d'une soirée.*

La réunion d'équipe prend aussi des décisions sur l'organisation pédagogique en cours ou en fin d'année. Ces décisions sont présentées aux élèves et peuvent être questionnées ou remises en cause.

Les commissions prennent des décisions dans leur domaine de gestion. Par exemple la commission administration organise les démarches administratives, la commission entretien ne consulte pas l'ensemble du lycée à chaque réparation.

Cependant, les commissions ne décident pas de l'orientation globale, qui elle relève du collectif. Ainsi la « commission budget », propose une répartition du budget équilibrée, qui est votée, demande par demande par tous les membres du lycée.

Cette dichotomie entre les décisions qui relèvent de la commission et celles qui relèvent de tous les membres du LAP est parfois discutée. Par exemple, la commission « accueil et relations extérieures » reçoit de nombreuses demandes de visites et reportages sur notre établissement. Une charte précise que la « commission accueil » dispose d'une autonomie décisionnelle pour autoriser ces visites sauf quand elles donnent lieu à des publications telles qu'articles, reportages photographiques, documentaires audiovisuels et travaux universitaires qui elles nécessitent une présentation en AG, suivie d'un vote du collectif.

C – L'équipe éducative

L'équipe éducative est garante du cadre et du projet de l'établissement. L'équipe est constituée de 25 enseignants, travaillant sur 24.5 postes depuis la suppression d'un demi poste, en 2010.

Être prof au LAP

S'engager à travailler au sein de l'équipe, c'est s'engager à contribuer au fonctionnement du Lycée Autogéré de Paris dans son ensemble et c'est donc accepter de sortir de sa fonction d'enseignant d'une seule matière et prendre en charge un certain nombre d'autres tâches telles que :

1) Enseignement, formation, évaluation

Il intervient comme enseignant dans la matière dont il est le spécialiste, mais aussi plus largement comme formateur dans des activités thématiques, de création ou de gestion. Il

participe à l'évaluation du groupe et de chaque élève. Il peut également travailler dans des domaines où il n'est pas « spécialiste », en binôme avec un collègue.

2) Suivi et tutorat

Il est choisi comme tuteur par une dizaine d'élèves. Il les rencontre au moins une fois chacun par séquence. Il les aide à comprendre et à utiliser au mieux l'établissement et ses ressources. Il joue un rôle important dans leur intégration. Au cours du cheminement, il donne des indications d'orientation. Il est responsable auprès de l'équipe d'un suivi plus particulier de chacun de ses tutés, de leurs parcours et de leurs difficultés. C'est aussi le tuteur qui est un des premiers interlocuteurs pour les parents ou les travailleurs sociaux des élèves.

3) Gestion et prise en charge du lieu et de son organisation

En tant que membre de l'équipe, chaque enseignant est membre d'une commission, d'un groupe de base ; il assiste aux assemblées générales, et participe à la réunion d'équipe. Sur candidature, deux enseignants sont élus délégués pour animer la R.G.G. pendant une séquence.

4) Projet d'établissement et rapports d'activités

Il participe à l'écriture des divers rapports d'activités et à l'établissement du projet annuel. Il participe à toute réunion de concertation planifiée par l'équipe. Par ses questions et ses propositions, il accompagne l'évolution de l'établissement, tant dans ses formes que dans ses contenus. À ce titre il a besoin d'être formé. Il peut faire bénéficier ses collègues de son expérience, acquise au lycée ou ailleurs.

La répartition des activités hebdomadaires pour un enseignant est la suivante :

- 12 à 14 heures d'enseignement formation
- 4 heures de projet.
- 2 heures de commission.
- 2 heures de Groupe de Base.
- 3 heures de réunion d'équipe (souvent un peu plus !)

- 2 heures d'atelier.

ce qui donne un total de 25 heures qui peuvent s'organiser, par exemple, de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
9h-11h	Activité pédagogique			Activité pédagogique	Activité pédagogique
Pause					
11h-13h		Activité pédagogique		Commission	Activité pédagogique
repas					
14h-16h	Activité pédagogique	Groupe de base		Projet	Activité pédagogique
pause					
16h-18h	Atelier	Tutorat + Réunion d'équipe			

Les emplois du temps essayent de regrouper les heures sur 4 jours, pour permettre à chaque prof de pouvoir disposer d'un jour de repos par semaine.

Naturellement ce décompte est susceptible de varier sensiblement.

Par exemple :

- Un projet peut doubler voire tripler son temps, en fonction des réalisations et des échéances.
- Le tutorat prend plus de temps en début et en fin d'année.
- Les évaluations et constructions de projets annuels ou séquentiels donnent lieu à des réunions beaucoup plus longues en milieu d'année et en juin.

Cet horaire ne tient pas compte des diverses animations qui peuvent avoir lieu en soirée et dont certaines font partie intégrante de la vie du lycée : soirées « cabaret », pièces de théâtre, concerts organisés par des projets, etc...

De plus chaque enseignant est susceptible d'accueillir dans ses activités différentes personnes en visite d'observation au lycée. Et aussi, à l'extérieur, de parler, de représenter le lycée lors de rencontres éducatives, associatives ou syndicales.

Cela fait aussi partie du rôle de l'enseignant que de prendre contacts avec des professionnels, des artistes, des centres de ressources ou de productions, autant de partenaires pour enrichir les thèmes abordés et rendre possible les réalisations les plus ouvertes possibles.



Nous attendons de chaque membre de l'équipe qu'il fasse preuve d'initiative, qu'il sache prendre ses responsabilités.

Stage d'équipe en Bourgogne, juillet 2011

La cooptation

Travailler dans cet établissement relève d'une volonté réciproque, de chaque enseignant et de l'équipe de travailler ensemble, principe indispensable pour remplir nos missions pédagogiques et éducatives. La cooptation est un outil de recrutement essentiel, incontournable, qui assure depuis plus de 30 ans la pérennité du Lycée Autogéré de Paris et ce tout en accueillant chaque année de nouveaux enseignants.

L'intégration de nouveaux membres est un moment toujours émouvant, pris avec beaucoup d'application et d'égards. Cette attention occasionne un travail supplémentaire, dont nous revendiquons l'entière nécessité. La volonté de l'équipe étant d'intégrer les personnels dans d'autres domaines que leur spécialité (commission de gestion, groupe de base et réunion d'équipe), il est indispensable que chacun des membres soit à la fois volontaire et coopté. Ce principe garantit une égalité de statut en interne. La cooptation des person-

nels est une nécessité pour garantir la cohésion de l'équipe et la mise en œuvre, avec nos élèves, du projet pédagogique.

Ce mode de recrutement nécessite tout d'abord d'évaluer les besoins internes (spécialité matière et autres compétences) pour définir le profil de poste et la mise en place d'une commission de cooptation composée de 3 ou 4 enseignants. Cette commission a pour fonction de recevoir des candidats volontaires pour le profil du poste et, après avoir fait une présélection, elle propose 3 candidats (en moyenne) à l'ensemble de l'équipe. Elle restitue les entretiens de candidature. C'est par vote à bulletin secret que l'équipe (les enseignants engagés à rester dans l'équipe pour l'année suivante) détermine quelle candidature est retenue.

Ces dernières années nous avons pu constater des difficultés, voire des blocages définitifs, lors de la publication annuelle, par l'équipe du LAP, de la liste de ses membres. Certains collègues cooptés n'ont pas pu rejoindre l'équipe. Certains l'ont rejoint mais des tracasseries administratives de publication d'arrêté de nomination ont très clairement gêné leur arrivée dans notre établissement.

(cf le point « difficultés institutionnelles »)

La réunion d'équipe

Elle se réunit une fois par semaine (2 heures le mardi en fin d'après midi) en séance plénière. C'est le lieu et le moment de la mise en commun d'informations générales, de concertation pédagogique d'ensemble, de discussions concernant l'organisation des activités et le suivi des engagements du lycée et de ses liens avec les institutions et ses partenaires.

Si des problèmes surviennent au lycée elle est un lieu de récit, de réflexion et de régulation.

La réunion d'équipe est ouverte aux élèves et aux visiteurs qui en font la demande.

Les élèves et visiteurs doivent se retirer lorsqu'au moins un membre de l'équipe demande un huis-clos. Ces moments où l'équipe se retrouve seule à discuter sont réservés à l'évo-

cation des situations personnelles des membres du lycée, le plus souvent les élèves. Problèmes de santé, situations familiales difficiles, pertes de repères...

Elle s'organise autour d'un ordre du jour établi par le conseil aidé par un collègue « animateur » de la réunion pour une séquence. Cet animateur tente de déterminer l'ordre des points traités et essaye d'assurer le rythme qui permettrait de tous les aborder. Si le temps vient à manquer, ce qui est souvent le cas, il aide à déterminer et note ceux des points qui seront remis à l'ordre du jour de la réunion de la semaine suivante.

Outre ces réunions hebdomadaires, les membres de l'équipe se retrouvent ensemble lors de réunions de concertation, plusieurs fois dans l'année, sur les heures de groupes de base, avec comme objectif de travailler sur des axes précis et nécessitant un travail collectif coordonné (par exemple en petits groupes, puis en plénière). C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu, par exemple, nos discussions sur la possibilité d'une inspection pédagogique au lycée. C'est aussi un temps commun de réflexion pour le suivi des groupes pédagogiques.

C'est en plénière aussi que l'équipe ouvre et clôture chaque année. Deux jours de pré-rentrée pour organiser l'arrivée et l'installation des groupes pédagogiques, des commissions et autres activités du lycée. Trois semaines entre fin juin et mi juillet. Pour faire les bilans des activités pédagogiques et des instances de gestion, poursuivre et valider les choix faits dans l'année ou réfléchir et modifier ceux qui semblent n'avoir pas bien fonctionné. Ces dernières semaines sont entrecoupées d'évènements variés tels que l'accueil des élèves candidats à l'inscription pour l'année suivante, les épreuves du baccalauréat, l'organisation des soirées-spectacles de fin d'année.

Le personnel non enseignant

Au cours des années, la structure du lycée a réussi à pérenniser des postes de personnels « spécifiques » et contractuels, en administration, entretien, infirmerie et aides sociales... et a réussi à favoriser la participation d'une responsable du CIO du XVème arrondissement à notre « commission orientation ». Il nous semble fondamental que le suivi de nos élè-

ves, dont les parcours sont souvent très difficiles, puisse être soutenu, ou même pris en charge par les professionnels concernés.

Depuis 2000, un ouvrier d'entretien est employé sur un poste contractuel renouvelé tous les ans à ce jour. Son engagement dans notre établissement est bien différent de celui des autres structures. Aomar, s'il garde un regard toujours attentif sur les locaux, ne fait pas le ménage, tâche prise en charge par l'ensemble des élèves et des professeurs du lycée. Il organise des chantiers de rénovation, de décoration des salles d'activités, aide les activités de bricolage des groupes pédagogiques, fait l'interface avec les entreprises et les organismes qui viennent au lycée pour maintenir aux normes nos installations.

Pour l'administration, nous étions amenés à recruter des personnes en Contrat Emploi Solidarité, depuis 1994, pour répondre aux tâches multiples d'un établissement en croissance. En 2004, une personne ayant été reçue au concours d'adjoint administratif a été titularisée après une année de stage dans notre établissement. Elle nous livre son témoignage.

Je suis arrivée au Lycée Autogéré le 09 septembre 2004. C'était mon premier poste au sein de l'Education Nationale et je ne connaissais pas le fonctionnement d'un établissement mais l'idée de travailler dans un lycée différent m'a tout de suite attirée.

Un an et demi après, je n'ai aucun regret. En effet, mon travail me permet d'avoir des contacts humains très forts avec les élèves et les professeurs et cela est très enrichissant sur le plan personnel.

Mais que signifie être adjoint administratif au LAP ? Tout d'abord, il faut accepter l'idée d'être pluridisciplinaire. Aux tâches administratives classiques comme la frappe d'un courrier, répondre au téléphone, s'occuper du classement... s'ajoutent des tâches propres au lycée comme nettoyer mon bureau, consoler ou donner du paracétamol à un élève. Et oui, je me dois d'être un peu psy et un peu infirmière.

La préparation au concours ne m'avait pas préparée aux mots RGG, AG, commission mais conseil d'administration, conseil d'enseignement... Du jargon, mais des mots-clés dans notre organisation.

Le milieu de l'enseignement m'attire depuis de nombreuses années et je suis heureuse de travailler dans un lycée différent qui donne une seconde chance à des élèves en difficulté.

Une infirmière est en poste à mi-temps depuis quatre ans et une assistante sociale à 20%. Cette augmentation du temps de présence de l'infirmière est le résultat d'une reconnaissance des besoins de nos élèves en terme de suivi de santé et de prévention.

Nous regrettons de ne pas pouvoir coopter ces personnels non enseignant qui, de plus, sont intégrés à notre équipe et participe au projet éducatif sans démarche volontaire de leur part.

2

Les élèves du lycée autogéré de Paris



A- Accueillir et intégrer

L'accueil et l'intégration des nouveaux élèves est l'objet d'une attention particulière et d'une réflexion renouvelée à chaque fin d'année scolaire.

En juin nous accueillons pendant plusieurs jours tous les élèves désirant s'inscrire au lycée l'année suivante, en seconde ou en première exclusivement. Nous privilégions un cycle complet de 3 ans afin de permettre aux élèves de profiter pleinement des cursus proposés dans notre établissement. Si nous ouvrons tous les ans soixante-quinze places en seconde, l'accueil de nouveaux élèves en première est fonction des places disponibles après la ré-inscription de nos élèves. En terminale, quelques inscriptions exceptionnelles sont possibles en fonction de nos effectifs.

Cette procédure d'inscription des nouveaux élèves requiert un investissement important des enseignants et des élèves volontaires qui étudient les candidatures, assurent la période de stage et les entretiens individuels. À l'issue du stage, ce qui est valorisé pour chaque demande c'est surtout une attitude positive et une démarche volontaire tant sur le projet de formation que sur l'adhésion à l'organisation de la vie collective. La réponse est souvent douloureuse pour les candidats non retenus.

En septembre, l'année commence en Groupe de Base. Les nouveaux élèves sont mélangés avec les anciens, et les activités ne ressemblent en rien à ce qu'ils ont connu auparavant. Nous réservons du temps au début de l'année pour un stage : du temps pour apprendre à se connaître, du temps d'une part pour réfléchir sur le fonctionnement du lycée, pour préparer un repas collectivement et le manger ensemble, pour repeindre une salle, mais aussi pour créer une dynamique dans les groupes pédagogiques. C'est du temps pour faire sa rentrée, en somme.

Ensuite, très vite, commence l'emploi du temps « normal ». Voici , par exemple, un emploi du temps de groupe seconde.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
9h-11h	LV1	Thème seconde	Français	Spécialité seconde	Thème scientifique
Pause					
11h-13h	LV2	Activité seconde	Activité littéraire	Commission	Thème seconde
repas					
14h-16h	Thème seconde	Groupe de base	Langage & société	Projet	Mathématiques
pause					
16h-18h	Atelier	Tutorat	Atelier		Atelier

Des élèves aux parcours très différents sont amenés à travailler ensemble.

Ils viennent d'un lycée où ils ont redoublé leur seconde, ou d'une troisième à l'issue de laquelle il leur a été proposé une orientation dans un domaine technique dont ils ignoraient parfois tout et ils l'ont refusée. Ils viennent d'un collège où leur absentéisme posait problème, ou ont passé deux ans sans être scolarisés. Ils viennent d'un collège comme tant d'autres et ont envie d'autre chose, et pour avoir enfin leur mot à dire dans l'organisation de l'école. Ils viennent pour avoir le bac ou pour suivre une scolarité dans le général, pour faire de la musique, pour que leurs parents les laissent en paix. Ils viennent parfois parce qu'ils connaissent un élève actuel qui leur a donné envie. Ils viennent de tous les horizons sociaux. Ils viennent de Paris, de banlieue, parfois de plus loin... et forment un groupe hétérogène.

Tout l'enjeu de cette première année au lycée est de leur donner l'envie de faire, ensemble, et de les accompagner pour qu'ils réalisent leur projet.

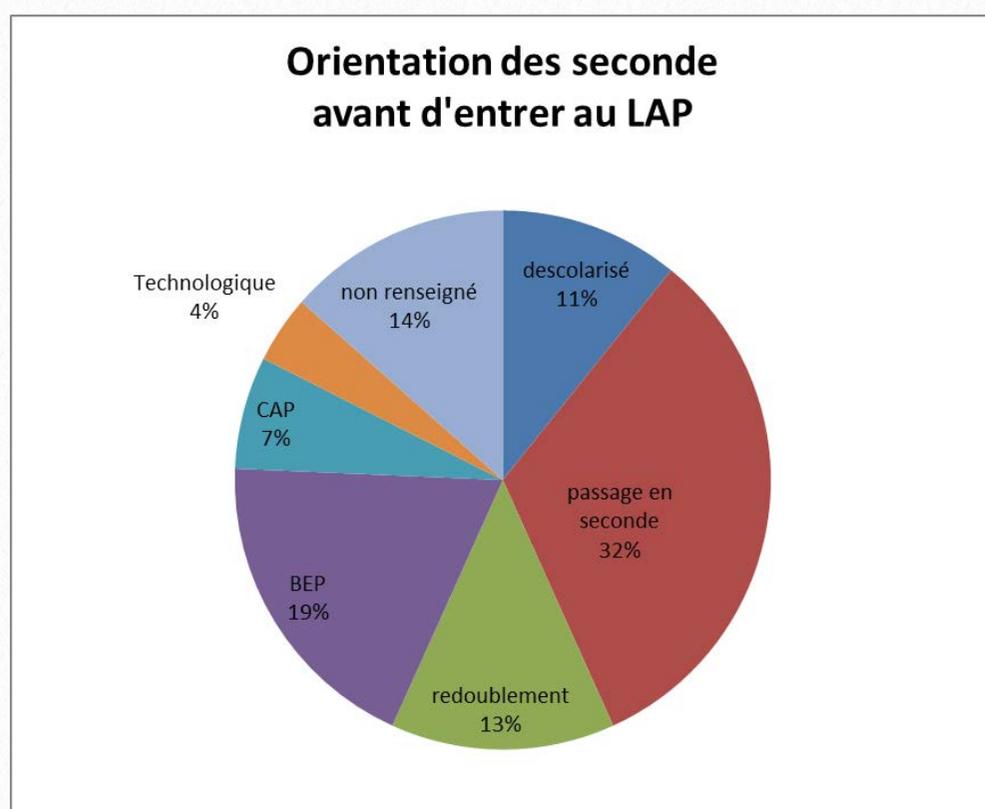
B- Population élèves pour l'année 2014/2015

Cette année, nous avons inscrit 236 élèves. Ce nombre correspond à la population inscrite, à la fin du mois de mars 2015. A l'instar des années précédentes, il y a quelques dé-sistements à la rentrée, compensés par des demandes extraordinaires en cours d'année.

Les effectifs par section sont de :

- 74 élèves inscrits en Seconde
- 80 élèves inscrits en Première
- 82 élèves inscrits en Terminale

Répartition des élèves de Première par section

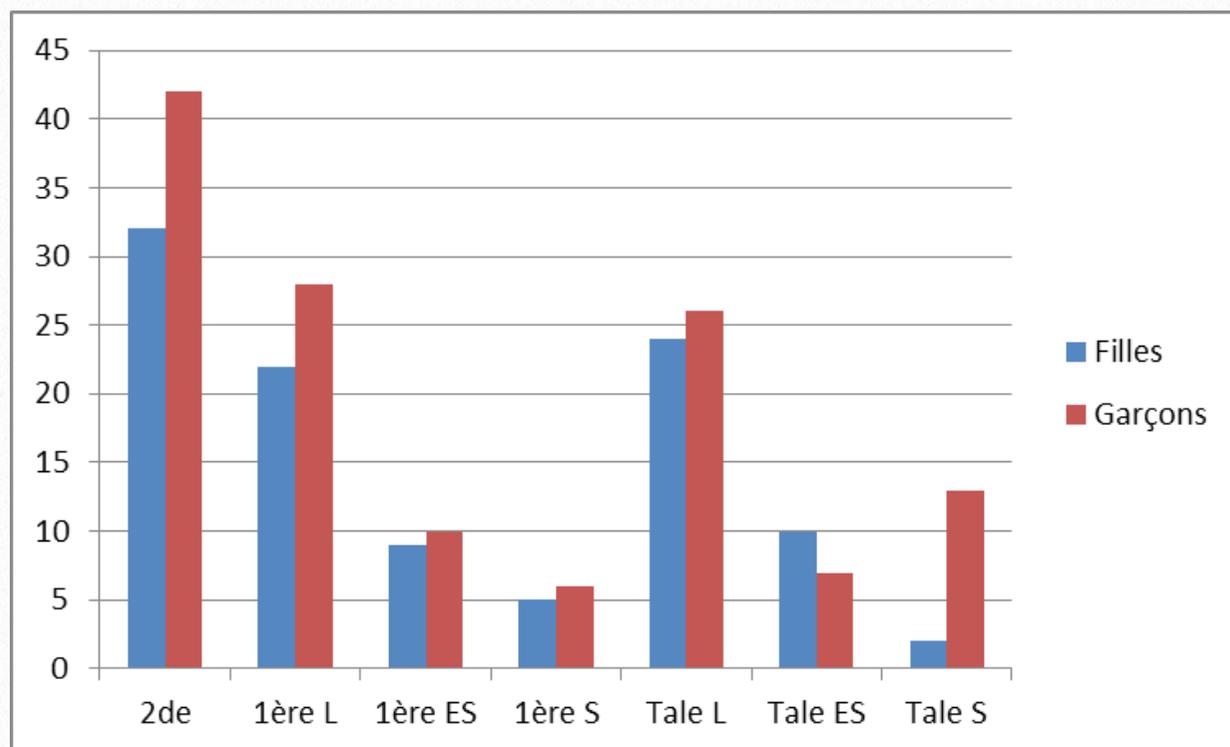


Une étude plus fine montre la grande importance des sections littéraires, choisies principalement par les élèves qui ont débuté leur scolarité au Lycée Autogéré en Seconde.

Chaque année, nous complétons les groupes de Première avec des élèves recrutés en juin. Ce sont les filières scientifiques et économiques qui représentent la majorité des recrutements.

A propos de la répartition par sexe :

Le recrutement en seconde est majoritairement masculin. Alors que la parité est observée dans les sections L et ES, la section S est principalement masculine. Par ailleurs, on peut constater qu'être au LAP ne suffit pas à vaincre la peur de la « filière royale » qui semble très difficile.



À propos de l'âge de nos élèves :

Enfin, concernant l'âge des élèves, nous pouvons noter que la grande majorité des élèves (56/74 en Seconde, 50/80 en Première et 63/82 en Terminale) ont au minimum un an de retard, par rapport à ce qui est considéré comme l'âge normal, qui se définit comme l'âge des trois quarts des élèves d'un niveau donné.

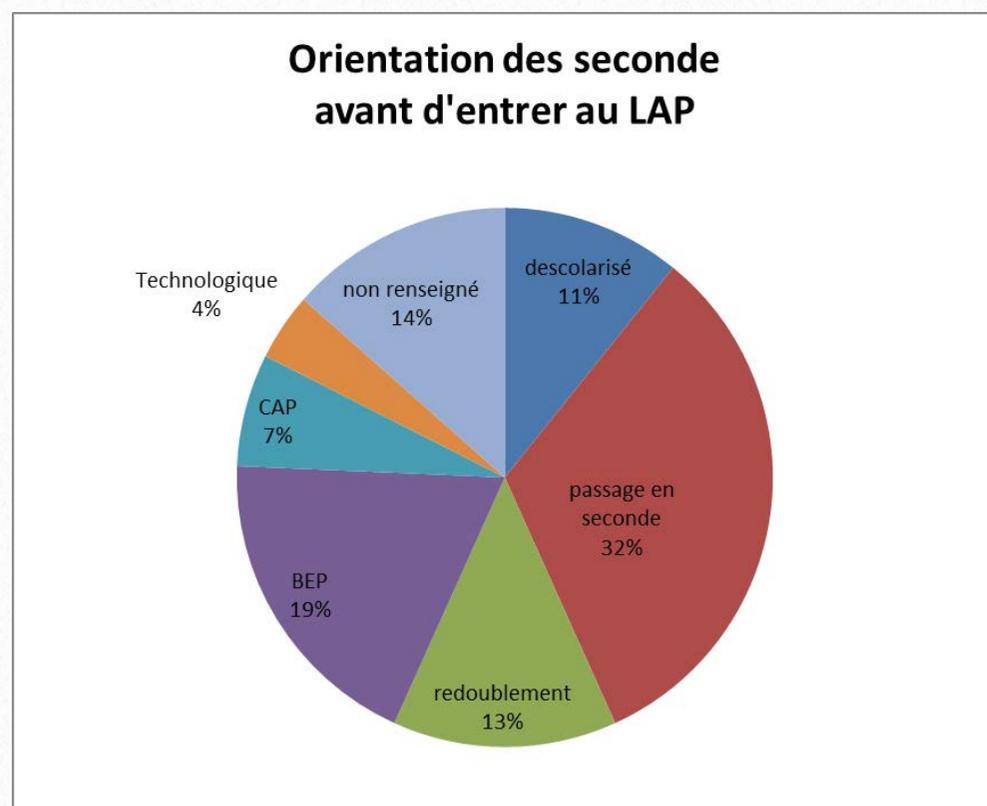
L'âge moyen au Lycée Autogéré de Paris est :

- Seconde 16 ans et 9 mois
- Première 17 ans et 6 mois
- Terminale 18 ans et 9 mois

Ce retard s'explique par de nombreuses raisons : redoublement pour mauvais résultats, orientation dans une autre filière de formation, abandonnée souvent au bout d'un an parce que ne correspondant pas aux désirs de l'élève, problèmes de santé, déscolarisation. Quoiqu'il en soit, ces accidents de la vie font que, pour beaucoup, le lycée représente la dernière chance, même s'ils n'en ont pas tous eu une première, et que le choix du lycée se fait autant en fonction d'un choix d'une école différente, que parce qu'ils ont la possibilité d'inverser la prophétie de leur orientation.

Cette interprétation est confortée par l'analyse de l'orientation des élèves avant qu'ils ne rentrent au lycée.

Orientation des élèves avant leur entrée au lycée autogéré



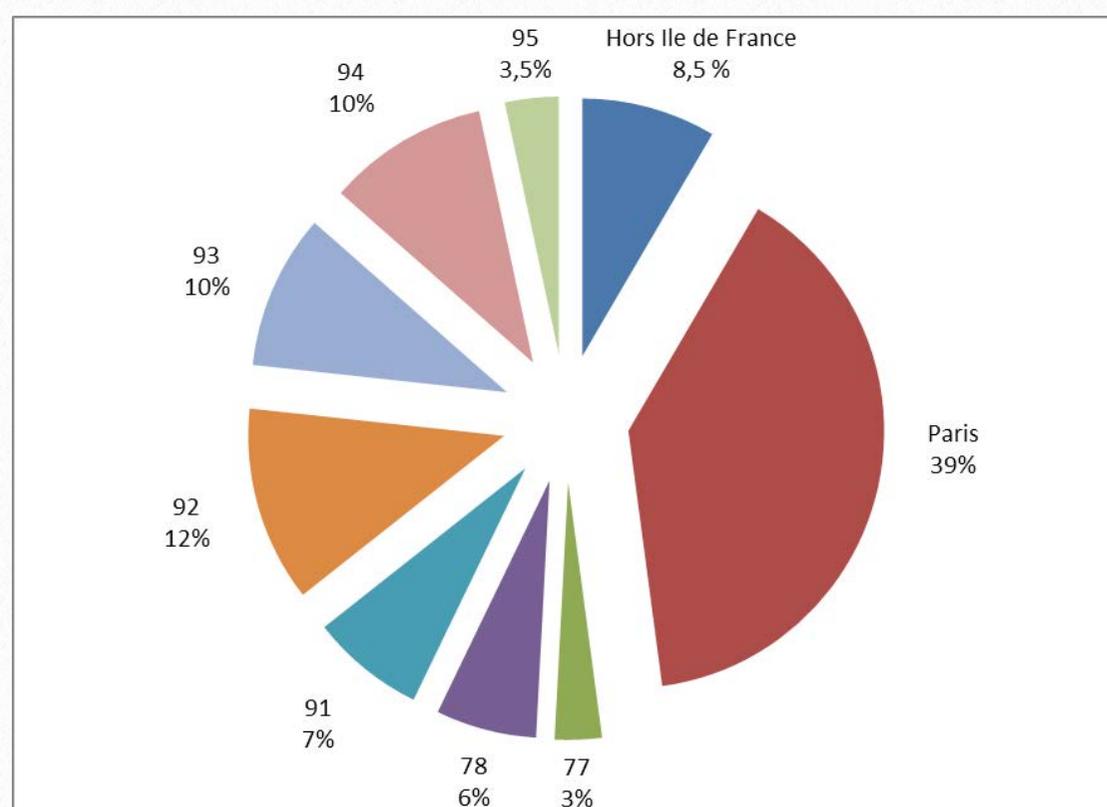
Nous pouvons constater que seulement 32 % des entrants avaient l'orientation souhaitée (une statistique sur les élèves de seconde du lycée en 2012-2013 montrait que seuls 38,5% d'entre eux avaient obtenu le DNB). Pour beaucoup, l'orientation de fin de troisième ou de seconde tombe comme un couperet sur leurs illusions. Ainsi 19 % des élèves étaient orientés en voie professionnelle vers un BEP. Orientation refusée parce qu'imposée et vécue comme un échec personnel. De même 11 % de nos entrants étaient soit déjà déscolarisés, soit sans affectation pour la rentrée. Le lycée, pour eux, représente la seule possibilité de raccrocher vers des études générales en vue d'obtenir un bac. Si par la suite,

les difficultés (scolaires et/ou personnelles) vont les amener à choisir une orientation professionnelle, elle sera cette fois réfléchi et acceptée, sans le sentiment d'échec. Quoiqu'il en soit, ces élèves sont demandeurs d'une remise en route des processus d'apprentissage scolaire, ou parfois simplement d'une halte pour respirer entre un premier parcours scolaire chaotique et vécu de façon conflictuelle, et un départ vers un choix de formation.

La lecture des différents résultats chiffrés montre aussi que le retard scolaire s'accompagne souvent d'une réorientation dans leurs études. La population que nous accueillons chaque année n'est pas une population lycéenne au sens strict puisque 68 % des élèves n'auraient pas dû se trouver en enseignement général du second degré. Notre population présente sans aucun doute d'autres particularités, comme le travail rémunéré à l'extérieur, même si nous sommes conscients que de plus en plus de jeunes cumulent études et « petits boulots » pour assurer les besoins de la vie quotidienne ou pour une consommation de confort.

Une autre donnée peut aussi éclairer sur notre population élèves, il s'agit de l'origine géographique.

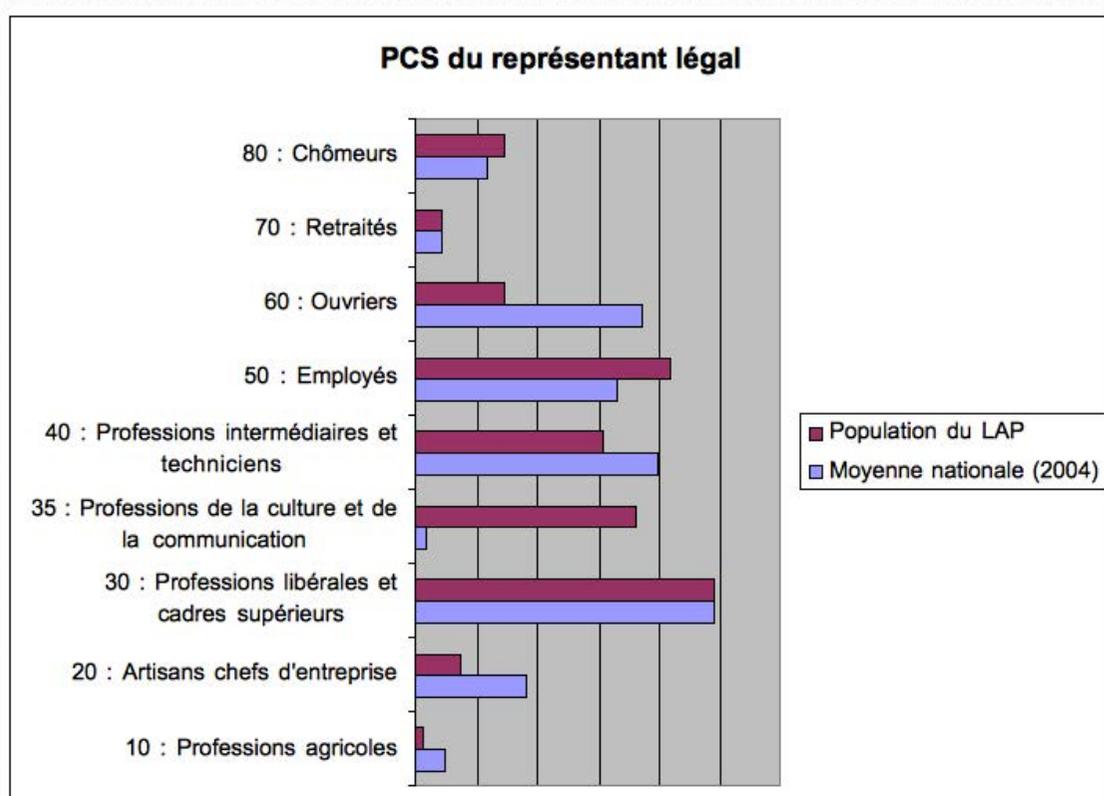
Département de résidence des élèves



La dé-sectorisation du recrutement draine les élèves de toute l'Île-de-France et pour 8,5 % de régions plus éloignées. 32 % des élèves sont originaires des départements de la petite ceinture, et 39 % de Paris. Pour les départements plus éloignés, cela signifie pour les élèves des temps de transport élevés, générant une fatigue plus importante. Cela explique aussi nos horaires un peu atypiques, de 9h à 18h, certains élèves ayant 1h30 ou 2h de transport pour venir le matin.

Enfin certains élèves, venant de plus loin, sont logés à Paris ou en banlieue, soit dans un petit appartement, soit chez des proches, soit en foyer. Ils vont donc, dans certains cas, affronter seuls la vie avec ses contraintes, et toutes les difficultés liées au fait d'échapper au regard d'un adulte référent.

Les origines sociales de nos élèves



Même si le recrutement n'est pas uniquement parisien, le taux d'ouvriers dans la population d'Île-de-France est relativement faible, les emplois tertiaires ayant remplacé les emplois industriels. De nombreux établissements parisiens ou de proche banlieue ont aussi une sous représentation d'enfants issus du milieu ouvrier.

Ce qui est plus notable, c'est l'importance des élèves déclarant qu'au moins un de leurs deux parents travaille dans les milieux du spectacle et de la communication. Cela recouvre

des professions et des niveaux de vie très disparates, du « patron » de presse à l'intermittent, indemnisé ou non. Mais par delà ces différences de niveau de revenu (et de vie), il y a sans doute une envie de reproduction du modèle parental, parce qu'on peut penser que la culture a tenu une grande place dans la vie de ces jeunes. Ils vont être attirés par les formations artistiques offertes au lycée, et plus largement par la grande place des activités artistiques, en atelier, en projet

CONCLUSION

La population élève du Lycée Autogéré de Paris est une population plutôt âgée, plutôt attirée par les formations artistiques, et faisant parfois le sacrifice du confort de proximité en passant beaucoup de temps dans les transports. Il s'agit d'une population qui a souvent vécu l'école comme une violence, et qui est en attente de rapports différents avec les adultes et les autres jeunes, en recherche d'une « revanche » sur les prophéties antérieures.

La population élèves du lycée évolue-t-elle ?

La source de comparaison utilisée est le projet d'établissement, qui a été réalisé sous une forme semblable à partir de l'année 1999/2000. Nous utiliserons ces sources, ainsi que celles du projet 2000/2001 et 2009/2010.

Première donnée, l'âge moyen par niveau :

En 2000, à la rentrée, il était de 16 ans 3 mois en seconde, de 17 ans 6 mois en première et de 18 ans 6 mois en terminale. Des valeurs semblables à ce que nous avons aujourd'hui. En d'autres termes, les élèves du LAP ne rajeunissent pas. Il y a toujours un décalage important par rapport à l'âge normal théorique.

Origine géographique

Le recrutement est un peu moins parisien qu'il y a quelques années, preuve sans doute que l'information concernant le lycée circule et est diffusée dans un nombre croissant de CIO et auprès des établissements scolaires qui cherchent à offrir une alternative à certains élèves. Il faut rajouter que la diffusion en mars 2009 d'un documentaire télévisé a accru le nombre de postulants de façon significative.

Population masculine/féminine :

De même on peut noter la persistance d'un déséquilibre entre filles et garçons dans l'effectif. Mais nous nous refusons par ailleurs à appliquer un quota pour avoir une répartition «idéale» filles/garçons.

Peut-on évoquer, parmi d'autres raisons, la peur d'une certaine liberté de l'élève, plus forte chez les parents pour une fille que pour un garçon ?

Orientation avant l'arrivée au Lycée Autogéré de Paris :

Un regard sur l'orientation proposée avant l'entrée au LAP ne montre pas, là non plus de variations importantes. En 2000, il y avait 29 % d'élèves pour qui la décision du conseil de classe était l'admission en classe supérieure, contre 37 % cette année. Le taux de redoublement passe de 29 % en 2 000 à 12 % en 2009. Les orientations vers les formations professionnelles ou les élèves déscolarisés ou sans orientation (de 7 à 11 %) sont en faible augmentation.

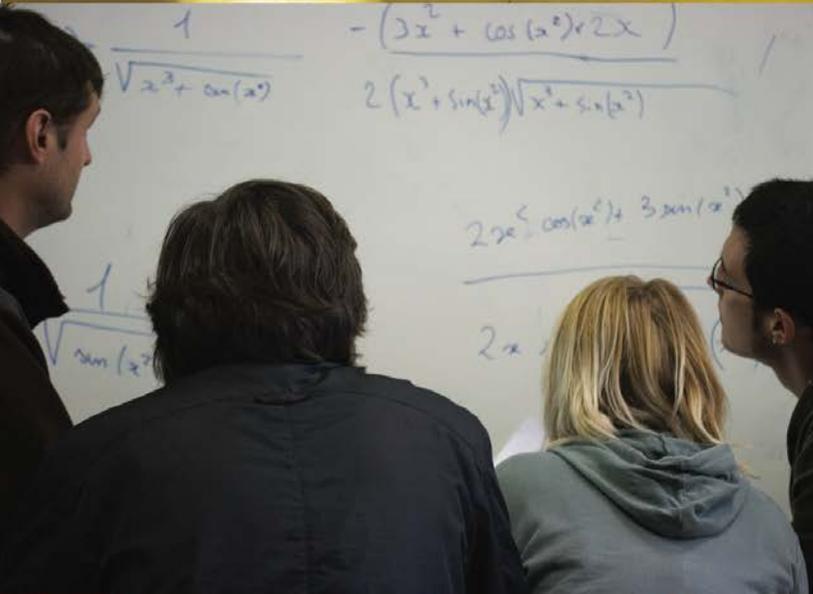
Nous pouvons dire que le taux de « bons élèves » (selon la désignation en application dans le circuit traditionnel, c'est à dire d'âge normal et passant d'une classe à l'autre) n'a pas augmenté. Mais nous savons qu'un élève portant depuis des années l'étiquette de «mauvais» élève peut, selon le regard porté sur lui, changer très vite...

Origines socio-culturelles :

Il est difficile d'extraire beaucoup d'enseignements de la comparaison avec les années antérieures à part l'augmentation notable des jeunes dont au moins un parent est dans les professions de la communication ou de la culture. C'est, nous l'avons déjà souligné par ailleurs, une exception notable liée à la rencontre d'une structure favorisant la pratique artistique et d'une profession qui est bien représentée sur l'Île-de-France. Pour les autres catégories, il peut y avoir glissement de l'une à l'autre, mais il n'y a globalement ni mouvement vers le haut de l'échelle sociale, ni mouvement vers le bas.

3

Les structures pédagogiques



Principes généraux

Il n'est pas facile de donner une grille d'analyse simple et exhaustive rendant compte des multiples processus à l'œuvre dans une telle expérimentation pédagogique. Malgré la complexité de l'acte d'apprentissage, il est avantageux d'opérer une distinction entre les différentes catégories de savoirs dispensés et les « moments » d'apprentissage.

a) Les différentes catégories de savoirs dispensés

Avec René Barbier nous distinguons quatre savoirs dispensés différents, sans pour autant établir de hiérarchie entre eux.

- Savoir-contenu

Aux contenus « classiques » liés à la matière de chaque enseignant s'ajoutent les contenus liés aux divers thèmes abordés et les contenus liés à l'organisation particulière de l'établissement. Chaque commission exige l'acquisition d'un certain nombre de savoirs particuliers. On peut donner l'exemple du budget, de l'informatique et pour tout le monde l'exemple de l'appropriation de certaines notions de droit.

- Savoir-faire

L'exigence d'efficacité oblige à mettre un certain nombre de savoirs-contenus à l'épreuve de la pratique ; elle oblige à « savoir le faire ». Elle met en lumière la différence qui existe entre « savoir le dire » et « savoir le réaliser concrètement ». Parmi les savoir-faire qui s'acquièrent dans ce lieu il faut mentionner expressément la pratique du travail en équipe et la conduite démocratique de réunions variées.

- Savoir-exister

Préciser ce que nous entendons par savoir-exister mériterait de plus amples développements. Précisons tout de suite que relèvent de cette catégorie : savoir établir des contacts, savoir écouter, savoir répondre et intervenir rapidement sans se départir d'une attitude globalement bienveillante, et savoir résister à la frustration. Ces capacités existent sans doute avant l'arrivée dans notre établissement mais il est indispensable qu'elles

soient approfondies sur le « terrain » au contact des uns et des autres, et notamment pour les adolescents qui doivent abandonner la méfiance que leur inspirent souvent les adultes du monde de l'éducation.

- **Savoir-se-situer**

Si nous devons résumer voire caricaturer cette expérience de pédagogie autogestionnaire, nous dirions que nous apprenons essentiellement à nous situer. La participation aux diverses instances de gestion comme la réalisation de projets les plus divers nous oblige à analyser les situations dans lesquelles nous nous trouvons placés. Par exemple les discussions qui précèdent le vote du budget sont là pour nous rappeler comment nous sommes amenés à opérer des choix, comment sont imbriqués les divers niveaux économiques, idéologiques, politiques, et finalement comment nous nous insérons dans cette société.

b) Les « moments » d'apprentissage

On peut distinguer quatre « moments » :

- Le moment pédagogique « stricto sensu ».
- Les structures de gestion.
- Les moments informels pendant lesquels des membres du lycée se côtoient. Cafétéria, couloirs, jardin au moment des pauses sont propices aux échanges, de même que les diverses soirées organisées au lycée.
- Les moments de rencontres, au sein du lycée ou à l'extérieur, avec les structures pédagogiques ou autogestionnaires (voir chapitre « notre réseau »).

A- Groupes pédagogiques

Année de seconde

Créée au milieu des années 90, la structure de ce Groupe Seconde a évolué au fil des ans : son cadre est conçu pour rendre possible un retour vers les apprentissages pour tout élève, quel que soit son parcours.

Elle contient des activités pédagogiques connues des élèves comme le français, les langues, les mathématiques, mais aussi des activités inédites. La liberté d'organisation pédagogique qui est la nôtre nous permet d'expérimenter des pratiques différentes. En voici quelques unes.

Le Thème seconde

Le Thème est un des éléments fondamentaux de ce cadre de seconde. C'est une activité encadrée par deux professeurs qui occupe deux plages de deux heures plus une plage de une heure. Il s'agit de choisir un thème (qui peut être littéraire : le conte ; historique : la renaissance ; géographique : la ville ; etc.) et de l'étudier avec le groupe. Chacun pourra apporter son éclairage sur le sujet. Nous orientons bien souvent le travail vers des recherches et des réalisations en petit groupe, (rédaction d'un conte, exposés) ou des travaux plus individuels. Nous essayons de privilégier l'initiative de chacun et le travail en groupe.

Par exemple, nous avons choisi de travailler sur les grandes ruptures historiques ; le but étant d'arriver à définir cette notion de rupture, d'être capable de situer les grandes périodes historiques sur une frise chronologique et enfin d'approfondir des connaissances sur certains évènements.

Le travail a débuté par l'énonciation à l'oral de tous les évènements qui, pour les élèves, constituent une rupture dans l'histoire. Puis nous avons construit une frise chronologique sur laquelle nous avons placé ces évènements. Chaque élève a ensuite choisi un évènement et avec l'aide d'un manuel d'histoire et de différents documents, a rempli une fiche qui lui permet de savoir si l'évènement constitue une rupture historique.

Puis nous nous sommes arrêtés sur la période de la Renaissance avec pour support « La controverse de Valladolid » de JC Carrière. Cette œuvre nous a permis d'aborder la notion d'argumentation et d'éthno-centrisme. Enfin nous avons choisi de nous focaliser sur la Première Guerre Mondiale. Nous avons abordé cette période en allant visiter une exposition « Vu du front » au musée des Invalides. Nous avons visionné une émission documentaire retraçant la chronologie de la guerre. Et enfin pour clore cette séquence, après avoir lu un corpus de lettres de poilus, les élèves ont choisi un média pour rendre compte de ces témoignages : certains ont travaillé à des collages, d'autres à l'écriture de chanson, d'autre enfin à un montage vidéo.

Le Thème est également un lieu de discussion sur le lycée et son fonctionnement. Les professeurs qui ont en charge le Thème sont également les “professeurs référents” de ce groupe seconde. Nous y discutons donc avec les élèves du déroulement de l'année, de leurs activités (aussi bien pédagogiques que de gestion) et des échéances qui se succèdent (semaine d'évaluation, suivi du carnet de bord, remise des diplômes seconde, etc).

Les activités à choix

L'année de seconde est plus ouverte, en terme d'emploi du temps, que les années de première et de terminale, plus concentrées sur la préparation aux épreuves du baccalauréat.

Alors que toutes les activités de gestion, d'ateliers et de projets sont ouvertes à tous les niveaux, nous avons tenu à « réserver » certaines activités aux élèves des groupes de seconde afin de les aider à « s'installer » dans des pratiques et des habitudes propres à notre établissement. Deux plages horaires de deux heures chacune ont été ainsi créées : les « spécialités seconde » et les « activités seconde », avec chacune des objectifs bien différents.

Les « spécialités seconde » ont pour but d'essayer une ou plusieurs options proposées pour le baccalauréat, en l'occurrence, pour les sections littéraires : théâtre, cinéma, musique, arts et langues. Et pour les sections scientifiques et économiques, maths et économie.

Il est demandé aux élèves de valider dans leur carnet de bord au moins une séquence dans l'option qu'ils souhaitent prendre pour leur année de première.

Certains élèves essaient plusieurs spécialités et finissent par choisir celle qui sera leur option pour le bac. Beaucoup d'élèves choisissent de pratiquer la spécialité qu'ils préfèrent toute ou partie de l'année. Cette année de seconde devient donc une année de pratique (parfois intensive) de l'option qui deviendra un pilier de leur baccalauréat. Certains élèves n'arrivent pas à s'engager et se retrouvent en juin sans séquence validée. Un travail dans l'option qu'ils souhaitent leur est demandé (ex : un dossier de présentation et de critiques sur un spectacle ou un film vu, des tests en maths, ou des analyses de documents en science-éco).

Les « activités seconde » sont plus proches de ce que l'on pratique au lycée en atelier. Réalisation du repas collectif du mardi midi, reliure, photographie argentique, etc... (liste complète en annexe).

Le but est de découvrir, d'approfondir une pratique en s'éloignant un peu des objectifs plus scolaires et de reprendre confiance en soi.

Atelier reliure

Depuis quelques années, l'atelier reliure est proposé sur la plage des « ateliers secondes ». Cette activité a pu également être engagée dans des projets, ou lors des semaines de stages, en particulier en lien avec les arts plastiques.

Au sein du lycée, c'est une illustration de tuitage et d'autoformation.

A l'origine de cette activité se trouve une enseignante, Anne, titulaire du CAP reliure, et qui la pratique en dehors du lycée de façon professionnelle. A ses yeux, il est important de partager ce savoir avec les élèves.

A partir de l'année 2012 se pose la question des disponibilités en équipe pour pouvoir continuer à proposer cette activité après le départ en retraite d'Anne. Intéressée par cette acti-

tivité manuelle, j'ai participé à l'atelier pendant deux ans. D'abord novice, je suis confrontée aux mêmes questionnements et aux mêmes difficultés que les élèves.

Nous voilà donc dès la première séance, les mains dans le cambouis. Dans le cadre de la création d'un carnet, la première étape consiste à choisir le papier. A ce stade, c'est la réflexion autour de l'utilisation future qui doit guider nos choix. L'expérience d'Anne est une aide précieuse qui accompagne les objectifs de chacun.

Les étapes suivantes ont beau être techniques, elles ne requièrent pas d'autre compétence que de l'application : pliage, grecquage (c'est-à-dire le sciage du papier qui permet de préparer la couture des différents cahiers qui composeront l'ouvrage) puis couture. Le suivi pas à pas de ces étapes est facilité par la présence de plusieurs « initiés », ainsi que par l'accès libre à des tutoriels. L'un d'entre eux a même été rédigé par une élève quelques années en arrière, mettant en avant l'essentiel, afin que chacun sache où il se trouve dans la fabrication. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec le jargon de la reliure.

Les étapes suivantes mettent en jeu l'utilisation de colle : c'est toujours une surprise pour les élèves de se rendre compte de la possibilité de fabriquer en quelques minutes à base de farine de blé et d'eau une colle très peu onéreuse et facile à utiliser (grâce à son temps de séchage long, la « colle de pâte » ainsi obtenue permet en effet des ajustements et des modifications après la pose que la colle vinylique de synthèse interdit par son séchage ultra rapide).

C'est aussi le moment de choix esthétiques : signet (ruban marque-page), tranchefile (ruban qui renforce la tête et la queue -le haut et le bas- du livre)... Il faudra enfin procéder à la confection de la couverture. Là, une grande liberté existe. Les matériaux avec lesquels nous travaillons réservent des surprises : ainsi la carte bulle, qui une fois mouillée, se bombe spontanément et épouse parfaitement la forme du dos du livre, le carton qui sert de base à la couverture, à utiliser dans un sens spécifique, sous peine de voir son ouvrage se gondoler, ou la « carte de Lyon », utilisée pour son aptitude à absorber l'humidité de la colle.

Et vient l'étape de donner son aspect définitif à la couverture : tous les matériaux sont permis, du papier au tissus, du cuir au liège. Après un lent travail exigeant et qui interdit toute

fantaisie, c'est enfin le moment où chacun peut s'exprimer et donner un caractère unique à son ouvrage. Nous prenons plaisir à photographier nos réalisations, afin d'archiver les résultats de nos travaux.

Grâce à une collègue, Jeanne, j'ai eu cette année l'occasion de me confronter pour la première fois à la réfection d'un ouvrage ancien. En l'absence d'Anne, nous avons cherché les conseils sur internet, et petit à petit, nous nous sommes approprié les techniques de « plaçure », c'est-à-dire la mise à nu des cahiers originels et leur réparation, avant de procéder aux étapes ultérieures connues. Là encore, ça a été l'occasion d'une découverte de matériaux et de pratiques qui jusqu'ici nous étaient inconnus.

Autour de cette activité, le « tuilage » s'est fait tout au long des deux années, ce qui m'a donné le temps d'acquérir les techniques de base, autant en m'adressant à Anne qu'en accompagnant les élèves.

Depuis cette année, je me retrouve seule dans cet atelier. La pratique que j'ai eue pendant ces deux ans me permet globalement d'accompagner les élèves dans leur démarche de création.

Fait nouveau pour cette année 2014-2015 : un noyau actif formé de deux élèves, qui ont décidé de ne pas se cantonner à la réalisation d'un ouvrage mais bien d'essayer différentes techniques dans leurs réalisations. A leur tour, ces élèves servent de transmetteurs et de référents pour ceux qui ne sont que de passage.

Ainsi, les savoir-faire circulent, se partagent et s'enrichissent des pratiques personnelles des uns et des autres.

L'atelier "cuisine"

Un lycée sans cantine....

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le lycée autogéré de Paris se restaure depuis plus de trente ans sans cantine. Pendant plus de dix ans le lycée a pu faire appel aux services d'un traiteur de collectivité pour acheter, se faire livrer deux fois par semaine une cinquantaine de repas complets à réchauffer.

En 2010 l'intendance du Lycée Jean Lurçat nous a fait savoir que les paiements des factures du traiteurs étaient devenues impossibles à mandater. Après de difficiles discussions et tentatives de conciliation, nous n'avons plus jamais pu faire appel à un traiteur.

Alors évidemment des micros ondes sont à la disposition des élèves et quatre malheureuses plaques électriques ainsi qu'un four en bout de course permettent à un certain nombre de se nourrir, ce qui n'empêche pas les vendeurs de kebabs et autres sandwichs en tout genre de voir débarquer tous les midis une horde d'adolescents affamés.

Voilà bientôt dix ans nous avons décidé de mettre en place un « atelier cuisine » sur la plage 11h-13h, le mardi. Il est réservé aux élèves de seconde en parallèle avec d'autres ateliers (musique, café philo, photo, SES, vidéo) mais tous les autres élèves sont les bienvenus pour mettre la main à la pâte et aider les deux enseignants référents qui cette année sont Xavier (deux heures) et Jean (quatre heures, il faut bien faire les courses).



Sur cette plage horaire, nous confectionnons cinquante repas complets (3 entrées, 1 ou 2 plats, 1 laitage, 3 desserts) vendus au prix de 3 euros.

Les débuts furent hésitants (trop de repas ou pas assez, mauvaise gestion du temps). L'expérience aidant, l'atelier s'est construit et même si la participation des élèves est parfois limitée, nous pensons

que ce moment est important dans la vie du lycée pour le maintenir et pour démontrer à la communauté qu'il y a autre chose que des pizzas surgelées, des sandwichs et des nouilles chinoises à ingurgiter le midi sans pour cela exploser le budget.

Certains passent et épluchent deux carottes ou un kilo d'oignon, d'autres préparent une entrée, quelques-uns se spécialisent en pâtisserie ou font la plonge, la caisse, d'autres encore servent les repas. Il en est même qui sont là les deux heures et qui n'arrêtent pas une seconde.

La mutualisation et l'apprentissage des savoir-faire, la coopération, l'organisation particulière d'un groupe de travail dont l'obligation de résultat se mesure dans un laps de temps

très court, le respect des règles d'hygiène et de sécurité nécessaire, le respect des différences de chacun, la convivialité, la bienveillance sont autant d'objectifs qui se croisent et que l'école fixe comme essentiels pour de jeunes adultes.

Ce moment de préparation et de partage des repas nous semble essentiel. Une fois par semaine, c'est peu, c'est pourquoi la commission Cafète depuis deux ans confectionne également des repas le jeudi de 11 à 13h00, peut-être un peu moins élaborés mais tout aussi consistants. Les différents projets du lycée peuvent de façon moins régulière en faire de même.

Dans tous les cas, lors de ces moments privilégiés, la queue devant la cafète et les compliments adressés aux cuisiniers laissent entendre que c'est une des activités qui fait l'unanimité. La participation du plus grand nombre est donc fondamentale.

Année de première

TPE

En première, le travail du groupe pédagogique se concentre plus particulièrement sur les épreuves anticipées : TPE, français et sciences (pour les L et ES uniquement).

Le suivi et l'évaluation du groupe et des individus, entamé en thème seconde, se poursuit en 1ère avec 2h de Thème et 2h de TPE, assurées par un binôme de professeurs dont fait partie le prof de français. Celui-ci a aussi dans son emploi du temps 4h de français avec les mêmes élèves. Il peut donc veiller à la cohésion du groupe et poursuivre la préparation des objets d'étude lors de séances de thème par une approche interdisciplinaire (documents iconographiques, audiovisuels, visites, ...). Les pistes ouvertes en début d'année peuvent aussi être reprises par les élèves pour élaborer leur sujet de TPE.

Voici un exemple de séquence de 1L, menée sur les heures de thème et de français, soit 6h hebdomadaires.

L'anniversaire du déclenchement de la Première Guerre Mondiale était l'occasion de travailler sur les grands romans de 14-18 et d'amener les élèves à rencontrer cette période, ses horreurs et ses traumatismes à travers les récits de romanciers anciens poilus.

Les heures de thème ont été utilisées en regardant et analysant des documents écrits, vidéo et audio sur la période, en allant visiter des expositions (aux invalides, au mémorial de Meaux ...) en lisant des lettres de poilus, des extraits de « Dans les tranchées » de Tardy ... Cette approche variée et ouverte aux documents d'époque et aux documents récents a encadré la lecture et l'analyse des extraits de romans proposés pour l'EAF. Ainsi, dans l'objet d'étude « personnages de roman », nous avons étudié un corpus de romans de poilus :

- Voyage au bout de la nuit, Céline
- Les croix de bois, Dorgelès
- Un billet pour l'enfer, Bernanos.

Et par la lecture analytique du « Diable au corps » de Radiguet, pour approcher la guerre vue de l'arrière et les prémices du surréalisme.

La lecture et l'analyse des « Poèmes à Lou » d'Apollinaire complète la vision de cette période en apportant le regard du poète soldat, lui même d'ailleurs aux sources du surréalisme.

Année de terminale

L'année de terminale est à la fois celle qui clôt le cycle de trois ans au lycée autogéré et celle du passage du baccalauréat : c'est une année très confrontante pour nos élèves pour qui la question de la préparation et du passage de l'examen ne va pas toujours de soi.

Pour certains, c'est la clôture d'un parcours scolaire classique dans un lycée atypique. Ils souhaitent donc s'y présenter comme tous les autres élèves de terminale et espèrent être admis.

C'est pour certains la résurgence d'un passé scolaire douloureux, d'angoisses parfois fortes, qui viennent perturber les apprentissages et rendent difficiles une préparation sereine aux examens.

Pour d'autres, c'est l'aboutissement d'un parcours « hors-bac », une dernière année pour préparer une sortie du lycée sans baccalauréat mais avec un projet de formation construit.

Contrairement aux années de seconde et de première, l'année de terminale se structure sur un emploi du temps qui ressemble beaucoup plus à celui des terminales d'un lycée traditionnel même s'il y figure des temps de gestion et de projet.

Enseigner l'Histoire-Géographie en binôme en classe de terminale littéraire

Pour tenter de répondre aux difficultés scolaires de nos élèves mais aussi à leur fonctionnement parfois particuliers : irrégularités de présence ; difficultés à se concentrer ; manque de confiance en eux à l'écrit ; difficulté à se mettre au travail ; sentiment « d'être nul », quasi absence de travail personnel à la maison..., mais aussi pour re-dynamiser des groupes classes parfois désertés à certaines périodes de l'année, nous avons décidé, il y a maintenant 5 ans, d'aligner les horaires d'Hist-Géo des deux classes de terminales L du lycée et de les regrouper sur une matinée, une après midi ou bien 2h le matin et 2h l'après midi avec la pause déjeuner entre les deux.

Nous enseignons donc en binôme sur 4h.

Nous programmons notre travail sur l'année. (cf programmation jointe en annexe)

Chaque lundi le groupe traite une des questions au programme. Ce choix pédagogique tente non seulement de répondre aux problèmes d'irrégularité de présence ou d'absentéisme de certains de nos élèves, mais aussi et surtout de répondre à la forte hétérogénéité. Nous voulons, dans la mesure du possible, permettre aux élèves présents un lundi de pouvoir repartir avec une des questions au programme achevée. Trop souvent certains venaient en cours sur un début de chapitre mais étaient absents quand nous traitions la fin, ou l'inverse. De cette manière (avec les 4h dans la même journée), la plupart du temps, ils ont une question au programme traitée de bout en bout.

Ce travail en binôme permet à l'une des enseignantes d'être avec les élèves, de les aider dans la recherche des réponses, des informations dans les documents, de les accompagner dans leur questionnement, pendant que l'autre « déroule » le cours ou en accompagne d'autres. Au cours des 4 heures le travail s'organise autour d'activités variées : Intro-

duction de la question et de sa problématique, plan du cours présenté aux élèves et recherches individuelles d'informations complémentaires ou d'exemples dans les manuels ou les documents fournis, questionnement collectif autour du sujet et/ou de certains documents, réalisation de croquis... Nous alternons des plages de travail individuel et des plages de travail collectif. Les élèves prennent le cours en notes et/ou, à d'autres moments, étudient le sujet grâce à un travail guidé (questions sur documents ; plan détaillé à compléter, composition sur un sujet donnée rédigée et sur laquelle ils doivent repérer la construction, la forme par exemple). Notre complémentarité (l'une à l'oral et l'autre à l'écrit au tableau, par exemple) permet à chaque élève de s'approprier les connaissances par ce qui lui convient le mieux.

Nous essayons chaque lundi de laisser dans un classeur à la disposition de tous, une trace écrite de ce qui a été fait en cours. Mais cela ne remplace pas bien sur la présence en cours et l'accompagnement qu'elle induit.

Nous évaluons leur progression par des devoirs écrits en fin de séquence (exercice type bac et questions de connaissances) et ils ont la possibilité de se mettre dans les conditions de l'examen une fois par an aux alentours du mois de mars.

Notre bilan au bout de 5 années de pratique est globalement positif.

Nous avons progressé dans nos pratiques pédagogiques en cherchant de nouveaux types d'exercices en fonction, non seulement des remarques de nos élèves, mais aussi des attendus des exercices de l'épreuve.

B- Les stages

Principes généraux

Les stages ont pour objectif de traiter de manière intensive un domaine précis; ils peuvent couvrir une partie du programme pour les classes de terminale et de première ; pour les secondes, les thèmes sont plus libres. Les stages sont ouverts à tous.

Les stages sont proposés sur des semaines de milieu de deuxième et de quatrième séquence. L'emploi du temps habituel est modifié (voir ci-dessous). Chaque stage se déroule pendant 3 demi-journées de 4 heures chacune.

Les stages sont présentés dans la quinzaine qui les précède, les élèves s'inscrivent ensuite à deux d'entre eux. Chaque membre de l'équipe anime un ou deux stage(s), des élèves s'associent parfois à cette animation.

Une restitution est régulièrement organisée en AG le mardi après midi suivant, afin de présenter aux yeux de tous les travaux et réalisation des stages.

Pour les élèves de seconde et de première la participation aux stages peut donner lieu à une validation des UV.

La volonté de travailler sur des plages horaires longues et rapprochées répond à une série

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
stage A	stage B		stage A	stage B
repas	repas		repas	repas
stage B	groupe de base		projet	stage A

de questionnements et de réflexions sur nos pratiques pédagogiques (travail en binôme, interdisciplinarité,) des savoirs et les difficultés que nous rencontrons au quotidien (absentéisme, difficultés à se mettre au travail...).

Stage "gravure"

Présentation d'un stage « gravure » de trois demi-journées : QUAND LA TECHNIQUE LIBÈRE

Ce désir de mettre un stage de gravure en place au sein du lycée émanait de deux motivations principales : remettre en service une presse qui n'était plus utilisée au lycée depuis de nombreuses années, mais aussi et surtout, d'ouvrir cette pratique à un profil varié d'élèves – qu'ils soient déjà familiarisés avec le domaine des arts plastiques ou pas du tout.

Il est vrai que le projet de l'élève, avec la mise en place d'une démarche personnelle, fonde l'enseignement des arts plastiques. Au lycée pour certains élèves, un lieu ouvert, du matériel, un enseignant disponible permettent très vite des initiatives dans une situation en autonomie. Pour d'autres, l'intention de réaliser se manifeste et pourtant le démarrage reste difficile. Mais alors l'apprentissage d'une technique pourrait-elle aider à dépasser l'angoisse de la feuille blanche et amener doucement chacun vers une expression personnelle ?

C'est donc avec un groupe d'une dizaine d'élèves volontaires de niveaux indifférenciés que nous commençons le stage de gravure.

La salle est équipée d'un beau matériel - presse, lino, bois, gouges, rouleaux, encres...

Une présentation des différents outils et éléments nécessaires à cette pratique, se fait :



Des plaques de linoléums



Une gouge et un tube d'encre

Après avoir rapidement expliqué différents principes de gravure, nous regardons des œuvres représentatives de cette technique de différents artistes, et de différentes époques. Ainsi nous avons vu des exemples de A.Dürer, de Francisco Goya, des Expressionnistes, de José Guadalupe Posada mais aussi d'artistes contemporains tels que Frédéric Voisin ou encore Antonin Malchiodi. Nous discutons des particularités de cette technique, des différentes qualités du trait, de la possibilité de reproduction de l'image et de ses effets.

Deux techniques de gravure sont retenues : le lino et le bois (linogravure et xilogravure). En effet, ces deux techniques présentent l'avantage de la rapidité d'exécution et de la souplesse d'utilisation.

Les élèves commencent par réaliser un dessin de leur choix sur le support, aussi bien à main levée qu'à l'aide d'un papier calque pour ceux qui souhaitent partir d'un motif ou d'une combinaison de plusieurs images. La technique impose des contraintes de lignes assez épaisses et de simplicité du graphisme. Il faut aussi anticiper sur l'impression et penser à l'équilibre entre la couleur et le blanc. Et bien sûr, il faut faire attention à ce que l'on cherche à mettre en couleur ou non... Autrement c'est la matière non enlevée sur la plaque qui laissera une trace sur le papier (ou autre support au choix, tel que le tissu, etc.)

Le dessin est ensuite creusé avec des outils adaptés, c'est-à-dire à l'aide de gouges. Enfin chacun encre puis imprime.

Voici les différentes étapes à partir d'un exemple le linogravure faite en atelier :



1-Tracé du dessin au crayon de papier sur plaque de linoléum.



2-Crayon de papier recouvert de stylo de type Bic.



3-Processus d'évidement du linoléum.



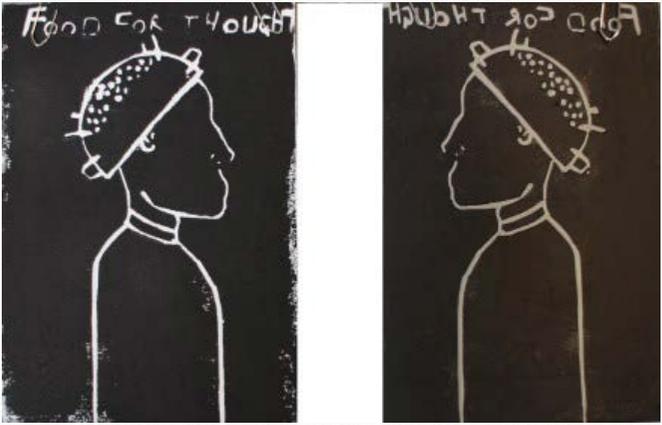
4- Processus d'évidement



5- Première impression sur papier



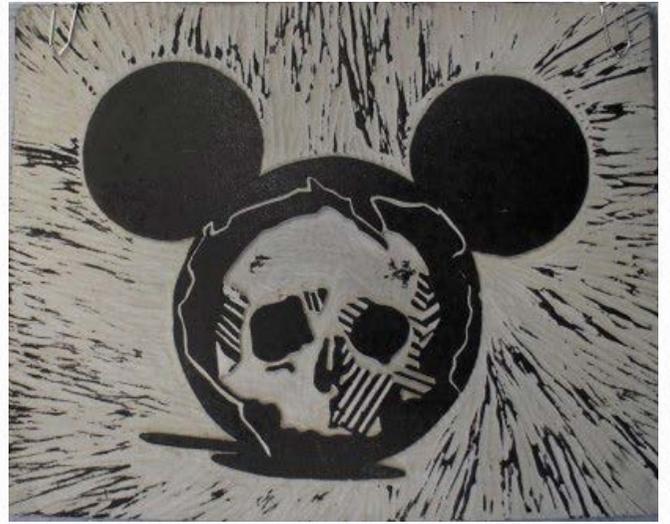
6- Résultat de deux différentes impressions



Impression sur papier et plaque



Mouche en linogravure.



Plaque de linogravure linoléum encrée après impression.

Stage clowns - Stage art-activisme avec les clowns de la BAC – Mars 2014

PRÉSENTATION DE LA BAC

Suite à un travail de groupe sur la désobéissance civile et la contestation, nous nous sommes penchés mon collègue et moi sur la notion d'art-activisme et de performance du vivant au sein de l'espace public. Nous avons donc décidé d'organiser un stage au Lycée Autogéré de Paris avec la BAC (Brigade Activiste des Clowns). L'art-activisme tel que le présente la BAC s'apparente à des actions directes avec comme base la mise en scène et la farce, tout en laissant libre cours à l'improvisation. Ouvertement politiques, militantes et non-violentes, leurs actions s'inscrivent dans une dimension de désobéissance civile et tentent de reconfigurer ainsi l'espace commun en transformant leur action en une expérience esthétique. La Brigade Activiste des Clowns, a choisi un acronyme qui n'est pas sans rappeler la « véritable » BAC, Brigade Anti-Criminalité, et forme la branche francophone de la CIRCA, l'Armée Clandestine des Clowns Insurgé(e)s et Rebelles. On retrouve les clowns-activistes dans des manifestations, des sommets de l'OTAN, dans tous les lieux où la désobéissance civile peut se produire et use et abuse des représentations, farces, comédies, en jouant constamment avec leur statut d'armée non-violente. Le manifeste de la CIRCA est explicite : ils sont « sans chef et sans centralisation », les clowns sont donc autonomes dans leur façon de fonctionner, ils souhaitent « rendre l'art de la pitrerie à nouveau dangereuse, à le ramener dans la rue, à se réapproprié son pouvoir de désobéissance, mais non-violente, et à lui rendre la fonction sociale qui fut la sienne : sa

capacité à perturber, critiquer et guérir la société ». Ils se veulent « à la limite entre la vie et l'art, comme dans les écosystèmes ou dans les zones intermédiaires singulières où l'on trouve le plus de biodiversité et d'évolution. Pour cela de nombreux entraînements sont nécessaires. En effet, dévoiler le clown qui se cache en nous est un travail difficile. Trouver son propre clown, c'est apprendre à cultiver une façon d'être plutôt qu'une technique. »

Le stage

« Stage clown » : tel était l'intitulé du stage aux yeux de la plupart des membres du lycée, qui, inconsciemment, y apposaient une étiquette bien définie sans imaginer que les domaines concernés pouvaient être non seulement l'art corporel, mais aussi la philosophie, l'improvisation, la politique, l'esthétique, la communication. Le besoin de classifier les activités pour se repérer ne fait qu'évincer des possibles, ces chemins de traverses nécessaires à toute expérience pour qu'elle devienne UNE expérience complète. Nous pouvons retrouver cette insistance sur l'article indéfini dans les écrits du pragmatiste John Dewey dans *L'art comme expérience*. Il distingue différents types d'expérience et celle pour laquelle il manifeste tout son intérêt : « Il est des choses dont on fait l'expérience mais pas de manière à composer une expérience »[1] et lorsque nous vivons expérience, résultat d'une « interaction de l'être vivant et de son environnement », « le matériau qui fait l'objet de l'expérience va jusqu'au bout de sa réalisation » et, à ce moment-là, l'expérience est « intégrée dans le flux global, tout en se distinguant d'autres expériences »[2]. Notre existence, lorsqu'elle est enrichie d'expériences, est portée par des mouvements qui s'articulent non pas mécaniquement mais en confluence continue amenant à un développement de soi.

[1] *L'art comme expérience*, John Dewey, 1934, Gallimard, éditions 2005, p. 80

[2] *Ibid*, p.81

C- Les projets et les ateliers

Les projets

Le projet est une activité pédagogique intégrée au cursus de formation proposé à tous les élèves de l'établissement. Il a lieu tous les jeudis après midi pendant quatre heures et il vise à construire un groupe autour d'un objectif, une réalisation : la création d'une pièce de théâtre, d'un court métrage vidéo, d'un voyage en coopération internationale, de randonnées, d'installations en arts plastiques, d'un voyage culturel, de la création d'une exposition photo, etc... Les domaines concernés par les projets ne sont pas à proprement parler des domaines scolaires, ce qui permet aux élèves en échec de s'engager dans le projet sans appréhension.

Il est un moment de grande intégration et de fort engagement pour les élèves car la réalisation tient toujours à la participation régulière de tous et cela pendant une période longue.

Chaque année, les projets sont annoncés et expliqués en assemblée générale la première semaine de mise en place de l'emploi du temps. Il y a les projets proposés par les enseignants et les projets d'élèves pour lesquels nous cherchons des enseignants disponibles, capables de les accompagner, notamment lorsque le projet comporte un voyage.

Les quatre heures de projets marquent un moment important dans l'emploi du temps. Des élèves de différents groupes pédagogiques s'y retrouvent et, dans une ambiance conviviale, se confrontent aux exigences de la réalisation collective. Très rapidement un groupe se forme, fixe ses objectifs, ses règles de fonctionnement, son mode d'organisation. Ici plus qu'ailleurs l'activité n'a lieu que si les élèves s'impliquent et font progresser le travail. C'est donc aussi un lieu qui incite à prendre des responsabilités. Le problème des absences et des retards est ici abordé par le biais de ces conséquences sur le groupe et sur l'avancée du projet lui même.

Depuis de nombreuses années nous pouvons constater que le projet est pour les élèves et, en particulier ceux qui sont en difficulté, un moyen de s'intégrer à la vie de l'établissement et même très souvent de « raccrocher » avec un projet scolaire.

L'encadrement du projet nécessite aussi une forte implication des enseignants. Il faut favoriser et soutenir la cohérence du groupe, maintenir un dynamisme sur une longue période, être force de propositions, mettre en place des apprentissages et ceci avec des groupes parfois très hétérogènes.

En phase de finalisation les projets consacrent un temps bien supérieur aux quatre heures hebdomadaires : weekend de répétitions, utilisation de plages horaires sur les vacances scolaires... Les réalisations des projets sont présentées avec fierté lors de la soirée cabaret du mois de juin.



Installation du projet *maison hantée* à la soirée cabaret de décembre 2014 - La salle à manger

Les ateliers

Les ateliers, comme les projets, sont des structures pédagogiques communes à tous les niveaux. Ils se déroulent sur des plages de deux heures : le lundi, le mercredi et le vendredi, principalement de 16h à 18h. Ils permettent la découverte ou l'approfondissement d'une activité. Les élèves y participent selon leurs désirs et leurs disponibilités dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Les ateliers permettent aussi des échanges de connaissances : l'élève expérimenté en tirage photo vient en aide au débutant.

Des ateliers de pratique physique et sportive sont proposés et participent à la note de contrôle continu pour le baccalauréat.

Le lien privilégié entre les membres d'un atelier permet de mieux connaître les élèves, c'est aussi un lieu de discussions sur ce qui se passe au lycée.

(Liste des ateliers 2015 en annexe).

L'atelier "Lumière"

L'approche des métiers de la technique d'éclairage et de sonorisation du spectacle vivant offre à nos élèves, au sein même du lycée, une activité porteuse de nombreux axes pédagogiques.

La gestion du local technique, la réparation et l'entretien du matériel sont organisés en groupe et permettent aux élèves de pratiquer à des niveaux variés, les rudiments de l'électricité et de la mécanique simple. L'éducation à la manipulation des outils, la lecture de schéma de montage électrique et la recherche de solutions inventives pour réparer ou améliorer sont partagées entre tous et selon les compétences de chacun. Les élèves qui ont déjà une ou deux années de régie derrière eux sont les meilleurs instructeurs de ceux qui débutent. Les échanges et les transmissions de connaissances et de techniques sont nombreuses, perchés en haut de l'échafaudage ou concentrés derrière la table de programmation.

L'apprentissage des règles de sécurité, de rangement et d'hygiène inhérents aux travaux techniques en collectivité sont expliquées et justifiées en situation, et le regard responsable de chacun sur les gestes des autres permet de créer une ambiance de bonne entente et de bienveillance. Chacun mesure et intègre aussi l'importance de se sécuriser soi-même et d'apporter à sa propre personne tout l'attention nécessaire. La protection des mains et des pieds sont au centre des attentions. Monter à 4m de haut à l'échafaudage est pour certains une actions difficile à réaliser. Des peurs apparaissent. Des limites physiques aussi. Mais, peu à peu, les peurs s'effacent devant l'envie de « monter les lumières ».

La création, l'installation et la réalisation d'éclairages pour les spectacles vivants présentés au lycée sont un axe primordial de cet atelier. Nombreuses sont les créations au lycée autogéré qui nécessitent un appui technique et notamment d'éclairage. Les élèves de l'atelier sont amenés à approcher, comprendre, soutenir les créations théâtrales et musicales de leurs camarades. D'une certaine manière mettre en valeur et en relief le travail d'un autre projet. Il leur faut développer des aptitudes d'écoute et de patience mais aussi d'imagination et de synthèse pour parvenir à créer une installation complète. Après la création (et la mise en pratique des notions d'optique) et le montage technique, arrive enfin la poursuite elle même des spectacles en direct avec tout ce que ces moments comportent de stress à gérer et d'émotions à vivre.

Nombreux sont les élèves du lycée autogéré qui, depuis sa création, ont choisi quelques unes des formations et des métiers du spectacle. Ils reviennent souvent au lycée, pour « voir » leur régie et raconter leur parcours, de leurs expériences et de leurs projets. Ces récits sont pour les élèves encore inscrits au lycée source de rêves, d'espoirs mais aussi parfois de doutes et d'inquiétudes. Ces échanges les aident à construire leurs projets personnels. Certains viennent même régulièrement « prendre en charge » des points de formation précises.

Depuis 5 ans, nous essayons d'assurer, pour les élèves volontaires, des stages en milieu professionnel. Une semaine, parfois deux, accueillis dans des structures où travaillent d'anciens élèves du LAP ou des pros très attentifs au suivi nécessaire pour ce type de stage. L'occasion leur est alors donnée de découvrir la réalité d'une salle de spectacle, son équipe, ses créations et toutes les contingences liées à l'art dramatique. Ces dernières années les élèves ont pu être accueillis au sein du festival SONIC PROTEST, festival annuel de concerts de musiques expérimentales. Plusieurs interventions et collaborations avaient déjà eues lieu au sein du lycée (stage de massages sonores de Thierry Madiot, Circuit bending, avec Andy Bolus ...) qui avaient données lieu à des soirées / concerts du festival. Tous les ans deux ou trois élèves de la régie sont accueillis pendant les montages/démontages des concerts par un anciens élève et un régisseur plateau ancien éducateur. Ces stages sont l'occasion pour eux de s'approcher au cœur du métier, de la technique et de la création. De se tester aux rythmes, aux exigences et parfois à la « rudesse » du milieu.

Les élèves en reviennent décidés. Et presque toujours à continuer dans cette voie. Pour des élèves qui ont parfois des difficultés à l'école, c'est une nouvelle orientation. Rejoindre une école de formation. Ou se lancer et apprendre sur le tas.

Atelier Yoga du lundi

L'atelier propose, tout d'abord une pratique dynamique, « L'éveil du guerrier », qui permet de réveiller notre énergie. Après un court échauffement, on enchaîne des variations autour de salutations au soleil et de postures de guerriers ainsi que des torsions qui re-dynamisent. Ensuite, on entre dans la « Danse du Dragon ». Il s'agit d'une variation « Yang » du Yin Yoga, qui offre une pratique de Vinyasa intense avec moins de travail sur les épaules. C'est une pratique plus fluide et plus rythmée. Après quelques échauffements pour les articulations, on entre dans un flow continu. A chaque cycle une posture est rajoutée, afin de rentrer dans une sorte de transe. Cette danse se pratique en musique et permet de lâcher prise. Enfin, on ralentit le rythme, peu à peu, avant d'entrer dans une relaxation profonde, allongés sur les tapis. Une fois que nos muscles sont détendus notre mental l'est aussi. La relaxation dure quinze minutes durant lesquelles je veille au bon placement au sol de chaque élève.

Pour finir, ils se réveillent, petit à petit, pour venir s'asseoir en tailleur sur leur tapis, les yeux fermés.

En cours d'année, les élèves ont été amenés à une courte pratique de la méditation. Le but est de leur permettre d'observer leur mental, de parvenir à l'apaiser en arrêtant les vagues de pensées. J'ai choisi la pratique « Tonglen ». C'est une des méditations classiques de la tradition du Bouddhisme Tibétain. Elle permet d'ouvrir son cœur, et de remplir son corps d'une énergie de joie. Elle permet de développer la compassion. Elle comprend deux parties : prendre (la souffrance) et donner (un cadeau). Elle permet à celui qui la pratique régulièrement de se sentir naturellement rempli de compassion et elle installe en lui un bien-être profond.

A travers cet atelier, il me tient à cœur de guider les élèves vers la découverte de leur immense potentiel intérieur, à la rencontre de leur propre force. Cet atelier Yoga est une invitation au lâcher prise du stress mental quotidien, afin de se libérer et de recouvrer une confiance en soi.

Le Yoga, peu à peu, nous guide vers la sagesse et l'équilibre en permettant à l'énergie lunaire (Yin) et l'énergie solaire (Yang) de retrouver leur place respective pour mieux révéler notre harmonie intérieure.

D- L'évaluation

Le suivi de la scolarité de chaque élève est fait, tout au long de l'année, par son tuteur en collaboration avec les autres enseignants en interaction avec l'élève.

L'élève peut en continu évaluer son parcours au sein du lycée grâce au carnet de bord. Dans ce livret, à chaque séquence, il recense et résume toutes les activités réalisées. Le remplissage du carnet de bord permet à chaque élève de faire son auto-évaluation et d'en discuter avec les encadrants de ses activités.

En plus du suivi régulier par le tuteur, des bilans à dates fixes ponctuent l'année. Depuis la rentrée 2014, nous avons décidé de mettre en place une alternance d'entretiens individuels et de bilans collectifs à la fin de chaque séquence, découpant l'année ainsi :

Séquence 1 : entretien individuel

Séquence 2 : bilan collectif

Séquence 3 : entretien individuel

Séquence 4 : bilan collectif

Séquence 5 : entretien individuel de ré-inscription (sauf pour les terminales).

Les entretiens individuels se font en présence du tuteur et d'un autre professeur, permettant une discussion croisée et un regard extérieur au binôme tuteur-tuté. Ils sont préparés par le remplissage d'une fiche individuelle d'évaluation de toutes les activités pédagogiques et de gestion, remplie par tous les encadrants ; ainsi que par une discussion collective de la situation de chaque élève en réunion d'équipe, ce qui donne une vision globale du parcours réalisé.

Plusieurs raisons nous ont conduits à prendre cette décision au mois de juin 2014 :

Jusqu'à présent un seul entretien individuel de mi-parcours, avait lieu au mois de décembre ou janvier (selon les possibilités du calendrier). Or nous avons fait le constat que ce moment de l'année était bien souvent trop tardif pour des élèves ayant décroché de nombreuses activités proposées par le lycée dès les deux premières séquences. En effet, beaucoup de nos élèves arrivent au lycée déjà absentéistes de leurs précédents établissements. Lors de l'entretien de mi-parcours de janvier, ces élèves se trouvaient déjà confrontés à une absence d'activité totale ou partielle depuis de trop longues semaines, et il était difficile pour eux de se remettre dans une dynamique d'activités ou même tout simplement difficile de croire qu'il serait possible de le faire. De plus cela retardait la possibilité de mettre en place, avec ceux qui le souhaitaient, une réorientation ou un autre parcours ailleurs qu'au lycée autogéré.

L'idée de faire ce premier entretien-bilan au mois d'octobre a donc pour objectif de court-circuiter une éventuelle habitude d'absentéisme qui se maintiendrait, puisque la première séquence correspond souvent à des moments de découvertes, de plaisirs et d'appropriation du lieu.

Le deuxième entretien individuel ayant lieu deux séquences plus tard, il est l'occasion de faire le point à la fois sur la scolarité effective de l'élève et son implication réelle au sein de notre fonctionnement autogéré. En effet, cet entretien se déroule au mois de février, c'est-à-dire à la moitié de l'année révolue, ce qui permet à chacun de porter un regard sur ce qui concrètement, depuis le mois d'octobre, a été réalisé, reste à modifier, à améliorer, ou à remettre en question jusqu'au mois de juin. Il apparaît alors que certains élèves ne parviennent pas à réaliser leur scolarité ou à s'épanouir au sein du lycée, et il leur est clairement dit que leur retour à la rentrée suivante ne serait pas bénéfique pour eux. L'élève

peut profiter de cet entretien comme déclencheur pour re-dynamiser sa fréquentation, en passant un contrat avec son tuteur par exemple. Sinon il peut profiter des deux séquences lui restant au lycée, pour mettre en place un nouveau projet de vie, scolaire ou professionnel, aidé de son tuteur et de la Commission Orientation (2 professeurs et une conseillère d'orientation).

Quant aux bilans collectifs, ce sont des échanges oraux entre les enseignants et les élèves à propos du déroulement des deux séquences, du fonctionnement et de la dynamique du groupe pédagogique. Ces deux rendez-vous ont eux aussi pour objectif d'être un moment de régulation extrêmement important pour créer et maintenir une dynamique de travail au sein du groupe pédagogique.

En plus de régulariser le suivi, l'alternance avec l'entretien individuel a également pour volonté de valoriser le travail collectif et son étroite implication sur le travail individuel.

4

Réseaux et partenariats



A– Bilan de la commission accueil 2013/2014

En 2013/2014, la commission accueil était composée de deux enseignants et d'un groupe de huit à vingt élèves. En 2015, nous avons renforcé la présence enseignante (en passant à trois enseignants) afin de pouvoir aller en RGG plus facilement.

La commission accueil a pour objectif premier d'organiser les réunions d'information à destination des futurs élèves. En 2013/2014, il y en a eu quatre (en janvier, mars, avril et mai). Nous faisons le constat que ce n'est pas assez car la demande devient forte lorsque la fin de l'année scolaire approche. L'an prochain, nous prévoyons d'en faire davantage. Une réunion avec les parents est organisée en première séquence le samedi matin pour leur présenter le lycée en salle d'AG puis, la discussion se poursuit dans des petites salles en regroupant des GB et les parents suivent le tuteur de leur enfant.

En 2014, nous avons aussi organisé une commission accueil pour les COP de l'académie de Paris dans le but de mieux faire connaître notre structure et afin que les CIO puissent orienter certains élèves à la recherche d'un projet alternatif. Une vingtaine de conseillers d'orientation étaient présents et les échanges ont été riches et nous ont donné l'envie de poursuivre ces initiatives.

En janvier 2015, nous avons étendu cette réunion à tous les professionnels des académies de Paris, Créteil et Versailles. Nous observons que ce sont surtout des CPE et des enseignants qui sont venus. Cependant, nous avons rencontré des difficultés pour faire parvenir l'invitation à tous. Il a fallu passer par le service communication des autres académies.

Une des missions que nous nous fixons aussi est de nous déplacer dans les établissements, et de porter nous-même l'information sur notre projet, pour ne pas limiter notre recrutement à une sphère d'initiés, à un « entre-soi ».

Nous sommes régulièrement invités à prendre la parole dans des stages syndicaux ou des manifestations autour de l'éducation alternative. Par ce biais, nous créons des liens avec d'autres structures ou avec des enseignants qui aimeraient que nous intervenions dans leurs établissements ou qui viennent passer quelques jours en stage au LAP.

Lorsque le conseil reçoit des responsables institutionnels, des élèves de la commission accueil sont présents. Au delà de l'intérêt que ces réunions représentent pour les élèves qui y participent, c'est une manière de réaffirmer, vis à vis des institutions, que les élèves font partie intégrante du projet et des décisions qui y sont prises.

La commission accueil a d'autre part vocation à traiter les demandes d'informations, de visites ou de reportages que nous recevons par téléphone ou par mail.

Des articles sont parus dans les revues Politis, 6 mois, Lutopik. Un photographe indépendant, intéressé par les pédagogies alternatives, a passé du temps avec nous ainsi que des étudiants de l'école de la Cité pour effectuer un web-documentaire.

Toutes ces demandes ont été votées par l'ensemble du lycée.

Nous avons aussi reçu de nombreux étudiants et parmi eux, deux en sciences de l'éducation pour un stage d'un mois. Le LAP était leur terrain d'observation pour un mémoire de master.

Accompagner des stagiaires est un travail qui prend beaucoup de temps mais nous estimons qu'il est nécessaire que le LAP soit un lieu ouvert aux regards extérieurs et que le projet soit questionné. Cependant, nous regrettons bien souvent de ne pas recevoir de retour écrit sur ces expériences.

Le LAP a un rôle de formation, c'est pourquoi beaucoup d'étudiants en travail social viennent nous rendre visite. Leur temps d'observation est très court (1 à 2 jours), il est donc indispensable que leurs enseignants les informent de la particularité de notre projet et que les stagiaires prennent le temps de se renseigner pour ne pas découvrir nos pratiques le jour même.

En 2015, la commission accueil se charge aussi de répondre aux questions sur le forum du site.

Ces échanges sont riches et donnent à nos élèves l'occasion de développer des compétences indispensables à de jeunes adultes : prendre la parole en public, répondre à une demande par téléphone ou par mail, organiser un rendez-vous, se distribuer les tâches au sein de la commission. Cette activité de gestion, indispensable au lycée, a donc aussi des répercussions sur le plan pédagogique.

B- Paris 8

CORDEES 2013/2014 :

LYCEE AUTOGERE DE PARIS / UNIVERSITE PARIS 8

Suite à une demande des départements Géographie et Philosophie pour créer un partenariat entre le Lycée Autogéré de Paris et l'Université Paris 8, des rencontres ont eu lieu en fin d'année scolaire 2013 afin d'envisager un échange culturel et politique, ainsi qu'un accompagnement vers l'enseignement supérieur. Ces rencontres se sont formalisées dans le cadre des Cordées de la Réussite, qui ont été mises en place il y a quelques années et qui nécessitent la signature d'une convention entre les deux établissements. Cette mise en commun des réflexions comme des pratiques a été fructueuse et s'est produite dans un cadre aussi bien formel qu'informel que ce soit avec des enseignants et des étudiants. La différence de statut ajoute de l'importance à cette coopération car des possibles se créent dans un esprit de transversalité et de partage. Du point de vue des élèves, ces déplacements au sein de l'université Paris 8 et en dehors est une façon d'atténuer la peur de quitter le LAP et donc de s'orienter. De ce décloisonnement peuvent naître des choix, des envies, des intérêts.

1. Des rencontres informelles

En novembre 2013, nous avons contacté le département de Géographie pour un stage intitulé « Zones Blanches ». L'idée était de s'inspirer de l'expérience de Philippe Vasset, auteur de « Un livre blanc », dans lequel il fait part de ses explorations périurbaines pour aller voir ce qui se passait dans les carrés blancs des cartes, et rendre compte d'une réali-

té non visible, allant des friches industrielles aux taudis, des bidonvilles aux marais urbains. Ce livre nous a amenés à découvrir ces espaces non légendés, non contrôlés, lors d'un stage de quatre jours. Des géographes de Paris 8 ont été séduits par l'idée et se sont joints à nous pour nous faire visiter la zone des Tartres pendant une demi-journée, à Saint Denis (93). Cela a donné lieu à la création d'un documentaire sonore mettant en scène les personnes rencontrées lors de ce périple et les lycéens découvrant cette zone si proche du centre-ville et en même temps si éloignée de la vie urbaine.

Encadrants : Perrine Gambart & Olivier Wucher (LAP) – Marion Tillous (Prof P8 Géo) et Loïc Mayoux (étudiant Géographie M2) et 15 élèves

En mars, comme l'an dernier, Marion Tillous du département Géographie de Paris 8 a organisé une visite de l'université. Les élèves du LAP ont pu découvrir ce lieu et discuter avec des représentants des départements Philosophie, Cinéma, Géographie, Arts, SUIO. Cette visite est une très bonne approche de l'université, les étudiants peuvent poser beaucoup de questions et se rendre compte de la vie étudiante et des choix de filières, de langues et d'activités.

Encadrants LAP : Perrine Gambart & Samuel Brunner / 10 élèves Date : 14 mars

Tous les deux ans en mars a lieu la Semaine des Arts de Paris 8, ce sont des expositions, des concerts, des forums, des ateliers, des spectacles, des débats, des projections, des performances, des tables rondes. Cela regroupe les départements Cinéma et Danse, Arts plastiques et Philosophie, Musique et Photographie, Théâtre et Images numériques (ATI), toutes les formations en art de l'université Paris 8 y sont engagées. Enseignants, artistes, étudiants, chercheurs y présentent leurs oeuvres et leurs problématiques et y donnent leurs représentations et leurs critiques, aussi bien dans les locaux de l'université mais également dans différents lieux culturels de la Ville de Saint-Denis. Cette année, les deux enseignantes d'Arts Plastiques du LAP ont emmené des élèves de 1ère L et Terminale L Spécialité Arts Pla. Cela a occasionné une rencontre avec une prof d'Arts Plastiques spéciali-

sée en arts numériques qui avait organisé l'installation « Turbulences » et une idée de projet pour l'an prochain.

Encadrantes LAP : Françoise Cocaud et Déborah Tournier / 5 Elèves

Période : Semaine du 24 mars 2014, trois demi-journées

2. Rencontres formelles

Des rencontres plus formelles ont eu lieu entre l'université Paris 8 et les lycées ayant signé la convention des cordées de la réussite, sous la forme de conférences en amphithéâtre et de cours, en plus petits groupes, choisis pour une après-midi.

- Conférences

Nous avons participé à trois conférences en 2013 et 2014 (deux années consécutives):

- La migration des mexicains et cubains aux Etats Unis (15 élèves et 2 professeurs : Marion Bardou et Jesus Rosero)
- Approche comparée des totalitarismes au XXème siècle (25 élèves et 3 professeurs : Samuel Brunner, Stéphanie Rivière, Christine Berry)
- Eluard et Man Ray (20 élèves et 2 professeurs : Emmanuelle Sliman, Vincent Thomas)

Les conférences ont été vivement appréciées par les élèves et les enseignants qui souhaitent que cela soit reconduit l'an prochain.

- Après-Midi « FAC A L'ESSAI »

Les responsables des Cordées ont proposé aux lycéens de venir à un cours de fac pendant lequel les enseignants ont parlé des activités du département choisi et la plupart ont présenté un cours un peu adapté. Nos élèves se sont inscrits dans les cours de Sociologie, Philosophie, Histoire, Anglais, Droit et Lettres. Les élèves ont apprécié cette séance mais aimeraient que l'expérience soit élargie à une journée entière. Deux heures ne sont pas suffisantes pour parler de la spécialité choisie et de faire un cours. Une journée entière

permet de faire des cours plus précis car ils sont en demande de cela. Aussi, lors du bilan, il a été proposé que la fac à l'essai soit plus tôt dans l'année, comme décembre par exemple. Cela motiverait une grande partie d'entre eux.

Encadrante LAP : Perrine Gambart / 19 Elèves

Date : 30 avril 2014

- Activité nécessitant une demande de budget : Voyage à Etretat (SVT et Géographie)

Les 1ères S sont partis à la découverte des roches de Normandie avec leur professeure de SVT et des étudiants de Paris 8 du département géographie. Ils ont mené un travail de cartographie et de géologie concernant les dépôts sédimentaires du Bassin Anglo-Parisien avec l'exemple des falaises d'Etretat. L'idée est également de faire en sorte que cette sortie puisse profiter aux étudiants de Paris 8 et à l'élaboration de projets tutorés de Licence 3, dossiers d'une vingtaine de pages remis en fin d'année pour valider la licence.

Encadrante LAP : Céline Silva / Etudiants Paris 8 : Tony Jacques / Aline Sulzbacher / Nadia Aznague.

4 Elèves de 1ère S

Dates : 9 et 10 juin 2014

Budget : 500 euros environ (location véhicule, péage, hébergement, essence)

3. Perspectives

Au vu de la richesse de ces rencontres, nous avons renouvelé notre envie de participer aux Cordées de la Réussite et avons pour cela demandé un budget pour l'année 2014/2015 :

- avec le département Cinéma pour une ou deux interventions d'un enseignant de Paris 8 en cours de cinéma, sur l'analyse de séquences d'un ou de deux films au programme

- avec le département Géographie pour un travail d'étude sur le terrain et en amont
Le projet Escalade souhaiterait travailler avec le département Géographie, autour de la géologie et de la lecture de cartes et de paysages. En effet pour choisir une voie à grimper

en milieu naturel, il est autant nécessaire de se repérer sur le topo que d'en vérifier les indications directement sur la falaise. Possibilité d'élargir le propos à d'autres sortes de cartes, topographiques et autres et à lire le paysage tout au long du trajet vers le site d'escalade.

Pour cela un budget a été demandé en cette fin d'année scolaire auprès des responsables des Cordées de la Réussite de Paris 8.

C- FESPI

Le lycée autogéré de Paris a officiellement rejoint en 2014 la Fédération des Établissements Secondaires Publics Innovants. (FESPI)

Depuis la création de cette fédération en 2005, des membres de l'équipe avaient participé à des rencontres et des séminaires dont les thématiques faisaient échos à nos pratiques et nos questionnements : la lutte contre le décrochage ou les évolutions du métier d'enseignant.

Nous avons décidé de rejoindre cette fédération car, au-delà de la diversité que présentent les établissements membres, c'est un lieu d'échange et de réflexion sur nos pratiques. D'autre part, dans cette fédération qui affirme la volonté d'essaimage des pratiques innovantes, nous pouvons à la fois mettre en avant nos spécificités et nous inspirer de ce qui se fait dans d'autres structures.

Rejoindre la FESPI nous apparaissait aussi important d'un point de vue plus « politique », en effet les établissements innovants souffrent souvent d'une certaine précarité quand à leur statut et à la pérennité de leurs moyens de fonctionnement. L'existence d'une fédération doit leur permettre de sortir de l'isolement, de mutualiser leurs revendications, d'être soutenu et de soutenir les équipes qui rencontrent des difficultés.

Ainsi, nous avons participé à un séminaire sur le climat scolaire à l'automne 2014, thématique actuellement au cœur des priorités énoncées par le Ministère. Nous avons eu l'occasion d'analyser les éléments qui permettent un climat scolaire apaisé tel que nous le vi-

vons au quotidien dans notre établissement. Plusieurs établissements membre de la FESPI ont été l'objet d'une étude nationale qui porte sur cette notion de climat scolaire.

En participant à la FESPI, nous permettons une plus grande visibilité de nos pratiques et de nos choix de fonctionnement collectif. Cela peut également permettre de nous faire connaître mieux des instances en charge de l'innovation (aussi bien au Ministère que dans les Rectorats) qui bien souvent n'ont pas de vision précise de ce que nous proposons.

Cependant, jusqu'ici, malgré les accueils favorables et l'écoute attentive dont fait preuve le Ministère de l'Education Nationale (notamment au sein du CNIRE -Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Educative- ou du DRDIE -Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation), les différentes équipes membres de la FESPI n'ont pas constaté d'effet concret de ces soutiens.

Par exemple, les possibilités de recrutement au sein des équipes continuent de se voir limitées par des obstacles administratifs, alors même que l'importance du volontariat des enseignants est pointée dans de nombreux rapports. Ainsi, à la rentrée 2014, le LAP a dû faire face à des situations administratives complexes qui menacent durablement le principe de cooptation des membres de l'équipe. Espérons que les études très positives -notamment sur le climat scolaire- qui ont eu lieu dans différents ESPI donneront à terme plus de reconnaissance, et de là plus de poids aux revendications des différentes équipes.

D- La foire à l'autogestion

La foire à l'autogestion est un événement annuel auquel participe le LAP depuis juin 2012. Des représentants du lycée assistent aux réunions mensuelles de préparation et d'organisation de la foire ce qui permet à près de 80 structures qui affirment et/ou pratiquent l'autogestion de proposer des stands, des ateliers et des forums de discussions.

La troisième édition de juin 2014 a de nouveau été fréquentée par plus de 1200 visiteurs (celle de 2012 et sa météo plus favorable avait attiré plus de 2 000 personnes).

Le large espace de la Parole Errante à Montreuil permet de proposer des activités variées : espace «village du libre » autour de l'informatique, espace cinéma, atelier auto réparation de vélo...

Durant la durée du week-end, les repas et la buvette s'organisent en autogestion et cela

fonctionne bien.

Pour notre lycée c'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des personnes qui nous découvrent en passant devant le stand.

A travers les ateliers, les forums et les discussions avec les autres structures présentes, la foire à l'autogestion permet d'avancer sur les questions transversales qui se posent en autogestion.

C'est d'ailleurs ces questions transversales qui ont poussé quelques structures organisatrices de la foire à prendre du temps pour échanger durant le mois de janvier 2015. Les rencontres de l'autogestion ont permis de débattre.

Cette année, voici les ateliers par secteurs :

Autogestion alimentaire / Syndicalisme autogestionnaire / Médias libres / Autogestion de la culture / Éducation et autogestion.

Les ateliers transversaux sont :

Les AG dans les SCOP / Comment gérer les conflits dans un groupe autogéré / Rapports de pouvoir en interne / Autogestion et taille des groupes / Spécialisation et rotation des tâches / Auto-organisation des luttes / Outils d'éducation populaire pour discuter et décider en collectif.



VIII – Les liens institutionnels

A) La gestion des locaux

Dès sa deuxième rentrée, le Lycée Autogéré de Paris s'est installé dans les locaux qu'il occupe actuellement, au 393 rue de Vaugirard, dans d'imposants bâtiments en pierre de taille du XVIIe siècle, couvent puis collège jésuite, hôpital de guerre et centre de tri militaire, annexe du ministère du travail des populations immigrées et enfin lycée du second degré... Il a fallu de nombreux aménagements, à la fin du XXe siècle pour faire de cet espace un lieu d'enseignement. Dans les années 90, le CLEMI s'est installé au dernier étage et l'université d'ASSAS dans l'aile perpendiculaire du bâtiment.

Les premiers aménagements ont été mis en œuvre à l'ouverture du lycée dans ces locaux.

Dès le début, le lycée dispose déjà des salles les plus représentatives de son fonctionnement : la salle d'AG, la salle de sport, la cafétéria et l'ensemble des salles de cours du premier étage.

Au milieu des années 90, pour répondre à un manque de place, une mezzanine est installée. Elle a permis la création d'un espace d'administration comprenant un secrétariat et une salle de coordination pour le conseil, ainsi que deux salles pour l'enseignement et la pratique de la vidéo.

Pendant environ 10 ans, il n'y a quasiment pas eu de programmation de travaux dans les locaux. La régionalisation des établissements publics rend difficile l'entretien des locaux. En effet, le lycée autogéré se trouve un peu isolé des institutions régionales et reste dans ses locaux, dont la gestion est attribuée à la DPCU (Division du patrimoine et des constructions universitaires).

L'incendie accidentel qui a ravagé la cafétéria en avril 2004 a mis l'existence du Lycée Autogéré en danger et pendant quelques mois, il n'a pas été évident que les locaux puissent être rouverts. Des revendications énergiques et répétées ont permis à tous les membres du lycée de pouvoir réintégrer, après une période d'accueil au lycée Buffon, nos locaux d'origine.

Dès la remise en état des locaux, le ré-aménagement de la cafétéria et la réouverture du lycée, la DPCU a entamé toute une série de remises aux normes de nos installations. Sécurité incendie et système électrique (prises de courant, faux-plafond et éclairage, accès aux personnes à mobilité réduite) ont été réalisés de 2007 à 2011.

Ont suivi en 2012-13 des chantiers de changement complet de toutes les huisseries, intérieures pour la sécurité incendie et extérieures pour l'isolation phonique et calorifique. Les huisseries remplacées étaient celles posées avant la moitié du XXème siècle.

En 2013-14, chantiers de remplacement de tous les sols du 1er étage, dont les linoléums datant des années 60.

Cette année, une fuite des gouttières de la façade arrière a nécessité la mise en place d'un chantier en urgence et la restauration de l'ensemble de la façade. Les fuites ont retardé les travaux de changement des sols de la salle de bibliothèque, qui auront lieu à l'été 2015, en même temps que les travaux de rénovation de la salle de science physique.

Les chantiers prévus pour les années à venir sont la rénovation de la salle de sport et son aménagement en salle polyvalente (sport et activité pédagogique), et la réhabilitation de la salle d'AG et de spectacle.

La gestion et le suivi au quotidien de ces travaux n'est pas une chose aisée pour les membres du lycée qui s'occupent de la commission entretien. En effet, nous devons assister à des réunions de chantier hebdomadaires, où sont présents le cabinet d'architecte, la responsable de la DPCU en charge du lycée, ainsi que les différentes entreprises intervenant au lycée. Il n'a pas toujours été facile de faire entendre notre voix en tant qu'usagers des locaux, même si nous constatons que les relations se sont améliorées et qu'une certaine confiance s'est établie, notamment avec la DPCU.

Ces travaux absolument nécessaires ont amélioré la vie quotidienne des membres du lycée et, pour ceux encore attendus, permettront bientôt de pouvoir travailler dans des locaux décents et à la mesure des autres établissements du secondaire.

B) La convention



CONVENTION RELATIVE AU LYCEE AUTOGERE DE PARIS

Entre,

L'académie de Paris, représentée par Madame Monique RAUX, secrétaire générale chargée de l'enseignement scolaire,

Le lycée Jean Lurçat, de Paris, représenté par son proviseur, Madame Hélène MATHIEU,

et,

Le coordonnateur du lycée Autogéré de Paris, Monsieur Pascal HASLE

VU :

L'article L. 401-1 du code de l'éducation, issu de l'article 34 de la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005

Les articles L. 421-11, R. 421-1 et suivants du même code

Le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Le projet d'établissement du lycée autogéré de Paris

La délibération n°2010/38 du 10 novembre 2010 du conseil d'administration du lycée Jean Lurçat autorisant le proviseur à signer la présente convention

Préambule :

Dans le cadre de la politique générale de promotion des innovations et des expérimentations, le Recteur a validé le projet du lycée autogéré de Paris (LAP). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'article L. 401-1 du code de l'éducation qui prévoit la mise en place d'expérimentations pédagogiques.

A la signature du contrat, préexiste une équipe pédagogique qui s'est constituée par choix réciproque des personnes sur la base d'un projet commun.

Le LAP a pour objectif pédagogique et éducatif de scolariser des élèves de niveau lycée qui ont choisi de suivre une scolarité dans une structure autogestionnaire.

Il est convenu de ce qui suit :

Article 1 :

Le lycée Jean Lurçat est l'établissement support du lycée autogéré de Paris (LAP), structure expérimentale. Le LAP, dépourvu de la personnalité juridique, est placé sous la responsabilité juridique et administrative du lycée Jean Lurçat, établissement de rattachement. Il est identifié par un numéro national d'établissement propre. Il a un fonctionnement spécifique qui, sur certains points, est dérogatoire tant du point de vue pédagogique (organisation des enseignements, de la structure pédagogique et de la vie scolaire) qu'institutionnel (recrutement des élèves, représentation, modalités de gestion, en particulier des moyens excepté financiers) tel que prévu dans le projet d'établissement.

Article 2 :

L'équipe éducative du LAP propose parmi ses personnels un enseignant ou personnel d'éducation titulaire, qui assurera la coordination de la structure (appelé « coordonnateur ») pour une durée d'une année scolaire, renouvelable une fois ; il exerce le rôle fonctionnel de représentation de l'équipe pédagogique et de contact avec l'établissement de rattachement et le rectorat. Il sera confirmé dans cette fonction par le recteur.

Article 3 :

Le chef d'établissement de l'établissement de rattachement est l'ordonnateur.

Le budget du LAP, géré dans un service à comptabilité distincte, est exécuté au lycée de rattachement. Le projet d'établissement du LAP s'articule autour de deux temps budgétaires durant l'année scolaire en octobre et en février. Les éléments financiers qui en découlent sont pris en compte lors de la préparation du budget de l'année civile suivante et dans les décisions budgétaires modificatives éventuelles élaborés au sein de l'établissement de rattachement.

Les dépenses et les recettes seront prises en charge par l'agent comptable de l'établissement de rattachement.

Une régie permanente de recettes et d'avance ainsi qu'une régie temporaire pour les voyages scolaires pourront être créées ; des conventions de mandat pourront être établies par l'agent comptable.

Le conseil d'Administration de l'établissement de rattachement vote tous les ans la ventilation du budget affecté pour le LAP ainsi que les décisions budgétaires modificatives (DBM) pour vote, et est informé des autres DBM.

Article 4 :

Le proviseur de l'établissement de rattachement est informé de la tenue des principales instances consultatives du LAP ainsi que de leur ordre du jour. Le proviseur de l'établissement de rattachement ou son représentant peut participer aux instances consultatives du LAP telles que définies dans le projet d'établissement.

Le conseil d'administration de l'établissement de rattachement vote les délibérations, sur proposition des instances du LAP, dans les domaines de compétences définis par l'article R. 421-14 du code de l'éducation. Un représentant du LAP est invité au conseil d'administration lorsqu'un point concernant le LAP est à l'ordre du jour.

Le proviseur de l'établissement de rattachement signe les décisions et les contrats qui concernent le LAP dans le domaine administratif et financier.

Par dérogation aux dispositions de l'article R. 421-13 du code de l'éducation, le proviseur de l'établissement de rattachement peut déléguer sa signature au coordonnateur.

Article 5 :

L'équipe pédagogique du LAP présente et évalue son action dans un projet d'établissement réactualisé régulièrement. Le conseil d'Administration de l'établissement de rattachement est informé du fonctionnement pédagogique du LAP annuellement.

Article 6 :

Le coordonnateur du LAP est le responsable unique de la sécurité des locaux du LAP.

Article 7 :

Tout nouveau recrutement d'enseignant ne pourra concerner que des personnels titulaires, en priorité de l'académie, au vu d'une liste établie par le LAP.

Les enseignants peuvent bénéficier, au titre du suivi de carrière individuelle, de visites des inspecteurs qui prendront en compte leur investissement dans les classes qui leur

sont confiées, la spécificité de la structure et l'organisation originale des enseignements prodigués, ainsi que leur implication dans le système éducatif.

Lorsqu'une évaluation individuelle est programmée, l'enseignant rédige un rapport d'activités qui aide à cette évaluation en apportant un regard complémentaire pour l'entretien individuel, éventuellement complété par un entretien en présence des autres enseignants.

Article 8 :

L'expérimentation de la structure LAP fait l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation partagée, coordonnés par la MAIE, combinant visites, études et rapport d'activité. Les modalités de l'évaluation sont précisées en annexe 1.

Article 9 :

La présente convention est d'une durée de cinq ans à compter de sa signature. Elle est renouvelable après évaluation.

Paris, le 10 décembre 2010

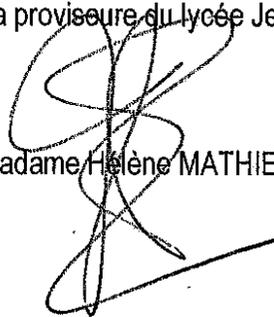
La secrétaire générale de l'enseignement
scolaire

Madame Monique RAUX



La proviseure du lycée Jean Lurçat

Madame Hélène MATHIEU



Le coordonnateur du lycée autogéré de Paris

Monsieur Pascal HASLE



C) Les difficultés institutionnelles

Les difficultés ressources humaines

Comment peut-on accepter ou comprendre que les responsables de l'Académie de Paris signent une convention avec le LAP en décembre (donc reconnaissent le travail fait depuis presque trente ans et lui donnent une sorte de pérennité) et décrètent trois mois plus tard que ce beau projet doit continuer avec un demi poste en moins (sur 25) ?

Erreur de calcul ? Application pure et dure d'une logique comptable qui fait abstraction de notre spécificité ?

Quand un système éducatif produit des exclus, des élèves en échec ou en rupture, les élèves et leurs parents cherchent un autre système, qui, par définition, ne fonctionne pas selon les mêmes règles que le premier.

Et voilà que maintenant il faudrait continuer ce projet alternatif, mais en y appliquant les règles (calcul du nombre de profs par élèves, nombre d'élèves par classe, choix des options, etc.) du système qui avoue par ailleurs vouloir lutter contre ses propres échecs !

Ce n'est un mystère pour personne que de nombreux "jeunes" quittent l'école "sans rien" (selon la formule) et que le ministère veut s'attaquer à ce problème.

Même si nous ne les accueillons pas tous, même si nous n'accueillons pas que ce type d'élèves, il faut rappeler certaines des motivations de ceux qui font le choix de s'inscrire au LAP : problème d'orientation, de décrochage, déscolarisation, absentéisme, difficultés relationnelles avec les professeurs ou les élèves, envie d'apprendre autrement, de pouvoir s'exprimer...

Il paraît qu'on pourrait faire la même chose (ou même mieux) avec moins : cela signifie des activités inutiles sont à supprimer. Dans cette logique disparaissent purement et simplement les éléments non mesurables, non quantifiables tels que : se réconcilier avec les adultes et l'apprentissage, prendre le temps de se réorienter, de trouver sa voie sans être méprisé, reprendre confiance en soi, avoir accès à une diversité "culturelle".

Les professeurs sont volontaires, ce ne sont pas des privilégiés (il a parfois été difficile de recruter des gens volontaires pour travailler dans ces conditions : nombre d'heures, faire autre chose que sa matière, élargir son domaine d'intervention... jusqu'à la prise charge du ménage).

Le lycée autogéré ne doit pas être sacrifié sur l'autel de la soi-disant rentabilité au moment où l'Éducation Nationale crée des établissements spécifiques pour élèves en rupture

Mémoire courte : il y a quelques mois, le système éducatif finlandais était érigé en modèle... à suivre ! Il semble que le taux d'encadrement était pour beaucoup dans cet exemple de réussite indiscutable : étrange qu'on ne parle plus de la Finlande aujourd'hui !

Travailler dans un établissement expérimental relève d'une volonté réciproque, indispensable pour remplir nos missions pédagogiques et éducatives.

Cette année le lycée autogéré a été confronté à une situation qui remet en cause ce principe.

La cooptation au Lycée autogéré de Paris

A ce jour, tous les membres de l'équipe ont été cooptés de la manière suivante :

Un premier vote de cooptation provisoire permet au candidat et à l'équipe de vivre une année de travail ensemble avant de procéder, si le candidat en fait la demande à la fin de sa première année, à un deuxième vote de cooptation définitive.

Les collègues qui souhaitent quitter l'équipe l'annoncent en cours d'année ; si c'est un départ définitif, le poste est ouvert pour une nouvelle cooptation ; si c'est un départ pour une année, le poste est réservé au collègue et nous cooptons un remplaçant.

Nous constatons que notre équipe est particulièrement stable. Nous pensions être tous TZR dans l'académie de Paris, ré-affectés chaque année au LAP.

La situation cette année :

Nos collègues arrivés dans l'équipe cette année, n'étant pas titulaires de l'académie de Paris, ont été désignés par le ministère sur leur poste au Lycée autogéré de Paris sans date de fin ni titularisation de l'Académie Paris. De ce fait :

- si un collègue souhaite quitter l'équipe il ne pourra partir qu'à l'issue des procédures de mutations de l'année suivante.
- si un collègue, désigné sur un poste au LAP, y travaille quelques années et souhaite ensuite en partir, il ne pourra pas se maintenir sur l'académie de Paris et sera prioritaire sur son académie d'origine, sans égard pour sa situation personnelle et familiale.
- si un collègue refuse de faire une demande de mutation, il s'imposera, de fait, à l'équipe aussi longtemps qu'il le souhaite.

De plus, cette situation empêche les membres de l'équipe de pouvoir aller enseigner une année dans un autre établissement.

Il nous semble donc que cette nouvelle procédure de désignation, mise en place par le Ministère dès la première cooptation de nouveaux enseignants au Lap, remet en cause le principe même de la cooptation en freinant les recrutements hors académie.

Les questions que pose la circulaire sur la Désignation des enseignants au Lycée autogéré:

1/ Pour le retour dans l'académie d'origine (au bout d'une année par exemple, pour un professeur qui ne serait pas coopté ou qui voudrait quitter le lycée) dans la mesure où il doit faire une demande interacadémique, il bénéficie d'une priorité mais lors de la phase intra académique, que deviennent ses points d'ancienneté, les garde t-il pour retrouver un poste qui lui convient ?

2 / Si la désignation au LAP est une situation administrative qui dure pendant 20 ans (pour un enseignant qui reste au lycée) quelles conséquences, au moment où l'on désire quitter le LAP sur la situation administrative (est-ce que la désignation apporte des points d'an-

cienneté?) et personnelle (s'être installé familialement dans l'académie de Paris, avoir obtenu un logement par l'intermédiaire du Service Académique par exemple)?

Les difficultés financières

En 2015, le lycée autogéré de Paris n'est toujours un établissement régionalisé. Cette différence de statut a des conséquences financières concrètes pour l'ensemble de nos élèves : les manuels scolaires et l'équipement informatique du lycée ne sont donc pas subventionnés.

Nous sommes donc dans l'obligation de financer ces équipements sur notre crédit pédagogique, qui depuis de nombreuses années oscille entre 90 et 100 000 euros.

Quand les programmes sont modifiés, nos manuels deviennent obsolètes, nous devons les remplacer. Par exemple, en 2012, 60 manuels d'histoire-géographie de terminale ont dû être achetés. Quand les ordinateurs tombent en panne ou vieillissent, nous sommes dans l'obligation d'assurer un renouvellement du parc informatique.

Nos salles, à l'heure actuelle, ne sont équipées ni de tableaux numériques, ni de vidéo-projecteurs. Nous essayons progressivement de moderniser salle par salle.

De plus, depuis quelques années, nous constatons l'augmentation des dépenses dites incontournables (chauffage, eau, assurance ...).

Toutes ces dépenses grèvent nos projets pédagogiques : pour la première fois, durant l'année scolaire 2014-2015, nous avons dû renoncer à des projets collectifs.

En effet, en juin 2014, nous avons pris la décision d'organiser pour chaque groupe pédagogique, une sortie autour d'une thématique définie par chaque groupe afin de fédérer les élèves autour d'un projet-classe pour favoriser des dynamiques de travail. Le budget 2015 a rendu impossible la réalisation de ces activités, soit en annulant totalement les projets, soit en les minimisant (ainsi une sortie à la journée prévue au mémorial de Péronne pour

l'ensemble des groupes premières s'est transformée en une visite de deux heures du musée des Invalides).

Nous pensons que les services du Rectorat devraient prendre en compte cette situation et prendre à sa charge les compensations financières.

Annexes

I- L'engagement

SEPTEMBRE 2014

Lycée Autogéré de Paris

Être élève au LAP, un engagement

Notre établissement porte le nom de Lycée Autogéré de Paris.

Dans celui-ci, les membres sont de deux sortes :

- les membres de l'équipe, responsables de l'expérience vis-à-vis de l'extérieur,
- les élèves, venant pour acquérir une formation de niveau secondaire.

Et ce qui est recherché, **c'est la participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement.**

C'est en cela que nous disons que notre établissement est un Lycée Autogéré : cela signifie que la différence de statut n'est pas considérée comme un obstacle, mais plutôt comme une richesse, à l'image de ce qui se passe dans une société démocratique.

Nous souhaitons que l'inscription au Lycée Autogéré puisse apporter à chaque élève d'autres satisfactions que celle du simple statut de lycéen. C'est pourquoi il nous paraît important que cette inscription soit accompagnée d'un certain nombre de précisions, de souhaits, de mises en garde...

Le Lycée accueille des élèves ayant eu des parcours scolaires très différents et nous souhaitons que ceux qui se croyaient sans avenir ou se sentaient mal à l'aise ailleurs se remettent en route. Il ne s'agit pas d'imposer un parcours tout tracé dans notre établissement, mais d'essayer de délimiter le champ des choses possibles, et le champ des comportements permis.

Participation aux activités pédagogiques suivantes : cours, ateliers, projets

Il est important de faire un choix parmi les propositions que nous faisons et les ressources que nous offrons. Mais elles ne peuvent pas rester sans destinataires, ou être purement et simplement consommées.

Chaque élève au sein du lycée construit un cursus avec l'aide des membres de l'équipe à travers les propositions qui sont faites.

Ce cursus est l'objet d'évaluations régulières qui sont prises en compte pour l'orientation de chaque élève et son inscription aux examens.

De plus chaque élève participe à un entretien de mi-parcours et à un entretien de fin d'année pour faire le point sur ses activités au lycée.

Participation aux structures de gestion

Du bon fonctionnement des structures de gestion découle la bonne marche des diverses activités.

L'engagement et la prise de responsabilité des membres du lycée dans toutes les activités sont essentiels mais ce qui fait l'originalité du LAP, c'est la participation des élèves à sa gestion.

- La gestion fait partie intégrante du cursus de l'élève. Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire d'avoir une UV de gestion, c'est à dire, au moins une séquence de commission ou de RGG.
- En ce qui concerne les inscriptions administratives aux différents examens et autres démarches du même type, il appartient aux élèves de respecter les procédures et les délais suivant les informations données par la commission administration. Ces informations sont transmises en groupes de base.
- La participation aux groupes de base est obligatoire. C'est au groupe de base de tenir régulièrement la liste des élèves présents, de contacter les absent(e)s et le cas échéant d'informer la commission administration.
- La participation au nettoyage et à l'entretien des locaux est obligatoire.

Les manquements répétés à ce minimum de règles seront discutés avec le (la) tuteur (trice) ou avec le groupe de base. Un élève absent lors de son groupe de base (GB) et cumulant 6 absences non justifiées auprès de son (sa) tuteur (trice), sera convoqué par celui-ci (celle-ci) ainsi qu'un membre de son GB pour un entretien. Deux absences supplémentaires, non justifiées, entraîneront la désinscription.

Comportements et règles de vie

Agir parmi, avec d'autres implique le respect des biens et des personnes.

Il n'est pas toujours facile de bien se comporter, que ce soit par méconnaissance, maladresse ou pour d'autres motifs. Il est impossible de constituer un recueil complet de ce qui est permis ou interdit, mais nous vous rappelons quelques exemples :

- Interdiction de détenir, vendre, consommer de la drogue au lycée.
- Interdiction de dégrader les locaux.
- ...

Sanctions.

Le manquement à toute règle nécessaire à la vie en collectivité peut amener à la comparution devant la commission justice.

Les sanctions sont envisagées au cas par cas. À part la réprimande, en font partie la réparation et la privation d'activité. Cependant nous tenons à éviter toute forme de sanction collective.

Les sanctions peuvent aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive.

À Paris, le

Nom

Prénom

II- Horaires des ateliers, projets et commissions

Morning meeting le lundi à 11h10

Le Morning Meeting permet de donner des informations sur la semaine à venir. Chacun peut parler de ce qui concerne le LAP mais aussi des événements culturels, politiques, sociaux, musicaux, artistiques qui peuvent intéresser les lapiens.

Groupe de base le mardi de 14h10 à 16h

Les ateliers 2014-15

Lundi 16h :

- Atelier Volley-Badmington (Jean, Fred) – Gymnase de la Saïda

Initiation et pratique du badmington durant les séquences 1 et 2, et du volley-ball durant les séquences 3, 4 et 5.

Atelier Football (Olivier) – Stade de la Plaine

Echauffement, entraînement, et match de football, pour tout public !

- Atelier Improvisation(s) théâtrale(s) (Samuel) - AG
Initiation à l'improvisation théâtrale, création de saynète sans texte, construction d'histoires, de personnages...Pour tout public.
- Yoga (Sandrine) - Salle

Pratique dynamique en musique autour de salutations au Soleil et des postures de guerriers pour réveiller l'énergie du corps. Fin de la pratique au sol pour un moment de détente. Travail sur le souffle et le « lâcher prise ». Ouvert à tous, amenez des vêtements souples et confortables.

Mercredi 16h :

- Atelier Arts plastiques (Françoise) - Salle d'Arts Pla.

C'est un atelier de pratique individuelle, dessin, peinture, sculpture, infographie... au choix ! Ouvert à tous.

- Musique, « Reprises » (Grégory) - Salle Musique

Cet atelier aura pour but de permettre aux élèves de faire des reprises de musiques dans d'autres styles. Ces reprises pourront être chantées et/ou jouées avec des instruments de musique puis elles seront enregistrées. En parallèle, nous écouterons différentes reprises en les comparant aux versions originales. Le travail mené au sein de cet atelier permettra par la suite aux élèves de composer leurs propres musiques.

- Reliure (Marion) – Petite Arts Pla

A partir de rien, on fabrique carnets, cahiers, grimoires en faisant appel à des techniques ancestrales. Ouvert à tous.

Vendredi 14h :

- Atelier Piscine (Céline) – Piscine de la Plaine

Un créneau piscine accessible à tous. Si vous voulez apprendre à nager parce que vous ne savez pas ; arriver à faire une longueur de crawl sans cracher vos poumons ; onduler dans l'eau tel un petit dauphin ; découvrir les sensations de la nage avec palme ; vous détendre ; vous dépenser ; apprendre à plonger ... Venez !

Vendredi 16h :

- Atelier Basket (Olivier) – Gymnase Saïda

Echauffement, entraînement, et match de basket, pour tout public !

- Atelier Lumière (Vincent) - AG

Initiation à la régie lumière : brancher, réparer, programmer des projecteurs de théâtre et accompagner de vos lumières toutes les soirées et spectacle du lycée. Visites de quelques installations de théâtres de la région parisienne. Accessible à toutes et à tous.

- Atelier Escalade (Eric, Xavier, et un encadrant diplômé d'Etat) – Gymnase de la Croix Ni-vert

Pour découvrir l'escalade en salle et les gestes indispensables pour la pratique de l'activité. Accessible à tous pendant les séquences 1, 2 et 3.

- Atelier Carroussel (Wolf) – Kfète

Préparer et réaliser un séjour de 10 à 15 jours dans une école partenaire de ce « projet » (Copenhague, Berlin, St-Nazaire, Luxembourg...). Accueil des élèves provenant d'autres structures qui visitent notre lycée dans le même objectif.

Les commissions 2014-15

le jeudi de 11h à 13h

Commission Accueil (Flora, Fred)

Gérer les relations avec l'extérieur (journalistes, étudiants, visiteurs...), organiser l'accueil des potentiels futurs élèves...

Commission Administration et Bourses (Manue, Eric, Bouchra)

Gérer toutes les tâches administratives : inscriptions bac, post-bac, courriers, papiers,...

Commission Budget (Hélène, Marion, Vincent)

Gérer toutes les dépenses du lycée, récupérer des factures, compter les sous, et recompter....

Commission Entretien (Jean, Olivier, Laurent, Aomar)

S'occuper des locaux du lycée, des installations, améliorations et autres réparations à effectuer au cours de l'année. Bricolage, réparation, de quoi apprendre à manipuler perceuses et scies en tout genre...

Commission Evaluation (Céline, Déborah)

Préparer le planning annuel, organiser les semaines et journées « spéciales » (stages, OVNI...), préparer les carnets de bord et livrets scolaires...

Commission Informatique (Wolf, Grégory, Xavier)

Gérer le parc informatique du lycée...

Commission Journal (Pascal)

Ecrire, réunir, mettre en page des articles, interviews, photos, BD, jeux... pour publier régulièrement le journal du LAP...

Commission KFête (Jeanne, Samuel)

Gérer la cafèt et ses stocks de matériel et de victuailles, organiser des goûters, des petits déjs...

Commission Orientation (Perrine, Sandrine)

Aider les élèves dans leurs démarches d'orientation d'études et de recherches d'emplois : informations, inscriptions post-bac, CV, lettre de motiv...

Le Conseil (Françoise, Stéphanie, Christine)

Gérer les relations du lycée avec le rectorat et les instances administratives...

Projets **le jeudi de 14h10 à 18h**

Les projets 2014-15 :

Radio (Perrine)

Ce projet consiste à préparer les émissions de Radio LAP, qui ont lieu le 2ème jeudi du mois de 16h30 à 18h, et le 3ème dimanche de chaque mois de 20h30 à 22h, sur Radio Libertaire (89.4), la radio de la fédération anarchiste. Les émissions sont en direct et portent sur la pédagogie alternative, la politique, les actualités, qu'elles concernent le LAP ou le monde, et avant tout sur les sujets que nous avons envie de traiter. Le but est d'explorer plein de domaines, de faire des recherches, de faire des interviews, de recevoir des invités, et aussi de promouvoir ce qui se fait au LAP.

Théâtre (Manue, Flora, Laurent)

Nous nous proposons par le biais d'exercices d'écriture, d'improvisation et de jeu, d'aboutir à une (ou plusieurs) réalisations collectives devant un public. Ouvert à tous.

Médiathèque (Samuel, Fred)

- C'est un nouveau projet ouvert à tous, pour améliorer, aménager et faire vivre la salle Bibliothèque. Quatre grandes directions sont à exploiter :
 - ranger avant les travaux de réfection (en octobre ?) (vider les rayonnages) ;
 - recenser le fond de docs : livres, DVD, BD, création d'une CDthèque, d'une ludothèque, numériser et créer une base de données. Agencer la médiathèque, la décorer, en faire un lieu vivant et convivial.
 - Création d'événements et d'animations diverses et variées.

Photo (Pascal, Stéphanie, Sandrine)

Le groupe se formera à partir de l'envie commune de faire de la photo argentique et numérique. Nous aurons des séances de prises de vue collective (sorties, studio, voyage). Nous profitons des possibilités parisiennes en termes d'expositions. A partir de nos tirages nous réaliserons une belle exposition inaugurée lors d'une soirée aux beaux jours. Ouvert à tous.

Musique- Broadway Idiot (Wolf, Grégory)

Monter une comédie musicale nommée « Broadway Idiot » qui s'appuie sur les musiques du groupe de rock Greenday. Ouvert à tous ceux qui veulent chanter, danser et jouer de la musique.

Maison hantée (Déborah, Françoise, Andy Bolus)

En collaboration avec l'artiste Andy Bolus et l'association Sonic Protest, il s'agira de concevoir une maison hantée mobile. Structure, décor (banderoles, objets insolites, peintures), ambiances visuelle et sonore (création vidéo, création sonore, lumière et scénographie). A la recherche de l'épouvante et de la surprise !

Sérigraphie (Hélène)

Réaliser des motifs, des dessins à sérigraphier sur différents supports.

Escalade (Xavier, Christine)

Vous aimez vous faire peur ? Vous aimez vous dépasser, vous impliquer physiquement ? Le projet Escalade est ouvert à tous, avec ou sans expérience. En une année de pratique le but est de vous former aux techniques qui vous permettront de grimper en falaises. Il faudra vous impliquer à la fois sportivement et collectivement pour assurer le financement d'une partie de l'activité. Ouvert à tous.

Air Libre (Olivier, Jean, Céline)

Monter à plusieurs un projet de randonnée sur 3 à 5 jours en intégrant tous les niveaux mais où le collectif permet d'atteindre des « sommets ». Plusieurs sorties d'initiation sont possibles (3/4) pour apprendre à manier les instruments (GPS) entre autre : 12h de marche de jour, 4h de marche de nuit, 2 jours dans le Vercors, etc... Les randonnées peuvent se faire à pieds, en raquettes, en canoë... Ouvert à tous.

Trail-Course (Eric, Jeanne)

Projet sportif à construire avec les élèves présents. Quels objectifs ? quel types de courses ? quand et où partir ? Ouvert à tous, quel que soit le niveau de départ, il faut juste

avoir envie de progresser, de se dépasser, de faire des efforts. Participer à des courses de grande distance (plus de 20km) sans esprit de compétition.

Danse

S'entraîner pour présenter un ou plusieurs spectacles au cours de soirées au lycée.

III- Terminales L/ES/S

2014-2015

Programmation Histoire-Géographie

Thèmes/ Questions/ Chapitres, Intitulés

• **15/09 au 19/09** **Géographie**

1/Clés de lecture d'un monde complexe /
Des cartes pour comprendre le monde

• **22/09 au 26/09** **Géographie**

1/ Clés de lecture d'un monde complexe /
Des cartes pour comprendre le monde
(2h)

2/ Les dynamiques de la mondialisation/
La mondialisation en fonctionnement/

Etude de cas : Un produit mondialisé (2h)

• **29/09 au 3/10** **Géographie**

2/ Les dynamiques de la mondialisation/
La mondialisation en fonctionnement /

Processus, acteurs, débats (cours polycopié)

2/ Les dynamiques de la mondialisation/
La mondialisation en fonctionnement/ Mo-
bilités, flux et réseaux

• **6/10 au 10/10** **Histoire**

1/Le rapport des sociétés à leur passé /
Les mémoires, l'Historien et les mémoires
de la guerre d'Algérie

• **13/10 au 17/10** **Histoire**

1/ Le rapport des sociétés a leur passé /
Les mémoires, l'Historien et les mémoires
de la guerre d'Algérie

+ évaluation écrite (2h)

Vacances de Toussaint

• **3/11 au 7/11** **Géographie**

2/ Les dynamiques de la mondialisation/
Les territoires dans la mondialisation/

Etude de cas : Une ville mondiale

• **10/11 au 14/11** **Géographie**

2/ Les dynamiques de la mondialisation/
Les territoires dans la mondialisation/

Des territoires inégalement intégrés

• **17/11 au 21/11**

Semaine de stage

• **24/11 au 28/11** **Géographie**

2/ Les dynamiques de la mondialisation /
Les territoires dans la mondialisation /

Les espaces maritimes : approche géo-
stratégique

• **2/12 au 8/12** **Histoire**

2/ Idéologies, opinions en Europe de la fin
du XIX à nos jours /

Socialisme et mouvement ouvrier/ Socia-
lisme, communisme et syndicalisme en Al-
lemagne depuis 1875

• **9/12 au 13/12** **Histoire**

2/ Idéologies, opinions en Europe de la fin
du XIX à nos jours /

Socialisme et mouvement ouvrier/ Socia-
lisme, communisme et syndicalisme en Al-
lemagne depuis 1875

2/ Idéologies, opinions en Europe de la fin
du XIX à nos jours / Médias et opinion pu-
blique/

Médias et opinion publique dans les gran-
des crises politiques en France depuis l'af-
faire Dreyfus

• **15/12 au 19/12** **Histoire**

2/ Idéologies, opinions en Europe de la fin du XIX à nos jours / Médias et opinion publique/

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus

+ évaluation écrite (2h)

Vacances de Noel

• **5/01 au 9/01** **Géographie**

3/ Dynamiques géographiques des grandes aires continentales /

L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud /

Le continent américain : entre tensions et intégration régionale

• **12/01 au 17/01** **Géographie**

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentales /

L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud /

États-Unis - Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales

• **19/01 au 23/01** **Histoire**

3/ Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours /

Les chemins de la puissance /

Les Etats Unis et le monde depuis les «14 points de Wilson» 1918

• **26/01 au 30/01** **Histoire**

3/ Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours /

La Chine et le monde depuis 1949

• **3/02 au 6/02**

Histoire

3/ Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours /

La Chine et le monde depuis 1949

• **9/02 au 13/02**

Géographie

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentales / L'Afrique, les défis du développement /

Etude de cas : Le Sahara : ressources, conflits

+ évaluation écrite

Vacances de février

• **2/03 au 6/03**

Géographie

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentales / L'Afrique, les défis du développement /

Le continent africain face au développement et à la mondialisation

• **9/03 au 13/03**

Histoire

3/ Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours /

un foyer de conflit / le Proche et le Moyen Orient depuis la fin de la 1ere Guerre mondiale

• **16/03 au 20/03**

Histoire

3/ Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours /

un foyer de conflit / le Proche et le Moyen Orient depuis la fin de la 1ere Guerre mondiale

• **23/03 au 27/03** **Géographie**

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentale / L'Asie du Sud et de l'Est /

Etude de cas : Mumbai : modernités, inégalités

• **30/03 au 3/04** **Géographie**

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentale / L'Asie du Sud et de l'Est /

L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance

• **3/04 au 10/04** **Géographie**

3/ Dynamiques géographiques de grandes aires continentale / L'Asie du Sud et de l'Est /

Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales

• **13/04 au 17/04**

Evaluation écrite

Vacances de Pâques

• **4/05 au 8/05** **Histoire**

4/ Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la 2e GM à nos jours / L'échelle continentale /

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de la Haye de 1948

• **11/05 au 15/05** **Histoire**

4/ Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la 2e GM à nos jours / L'échelle mondiale /

La gouvernance mondiale depuis 1944

• **18/05 au 22/05** **Histoire**

4/ Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la 2e GM à nos jours / L'échelle mondiale /

La France depuis 1946

Table des matières

Préambule	p 1
1- PRINCIPES ET ORGANISATION	p 2
A- Principes	p 3
B- Organisation	p 5
<i>Les AG</i>	p 5
<i>Les GB</i>	p 6
<i>L'engagement</i>	p 8
<i>La RGG</i>	p 8
<i>Les commissions</i>	p 10
<i>Le Conseil</i>	p 12
<i>La prise de décisions</i>	p 13
C- L'équipe éducative	p 15
<i>Être prof au LAP</i>	p 15
<i>La cooptation</i>	p 18
<i>La réunion d'équipe</i>	p 19
<i>Le personnel non enseignant</i>	p 20
2- LES ÉLÈVES DU LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS	p 23
A- Accueillir et intégrer	p 24
B- Population élèves pour 2014/2015	p 26
<i>Répartition des élèves de première par section</i>	p 26
<i>A propos de la répartition par sexe</i>	p 27
<i>Répartition par âge</i>	p 27

<i>Orientation des élèves avant leur entrée au Lap</i>	p 28
<i>Département de résidence des élèves</i>	p 29
<i>Les origines sociales des élèves</i>	p 30
<i>Conclusion</i>	p 31
3- LES STRUCTURES PÉDAGOGIQUES	p 33
PRINCIPES GÉNÉRAUX	p 34
A- Groupes pédagogiques	p 36
<i>Année de seconde</i>	p 36
<i>Le thème</i>	p 36
<i>Les activités à choix</i>	p 37
<i>L'atelier reliure</i>	p 38
<i>L'atelier cuisine</i>	p 40
<i>Année de première</i>	p 42
<i>Les TPE</i>	p 42
<i>Année de terminale</i>	p 43
<i>Enseigner l'histoire-géographie en binôme en classe littéraire</i>	p 44
B- Les stages	p 45
<i>Principes généraux</i>	p 45
<i>Stage gravure</i>	p 46
<i>Stage clowns</i>	p 49
C- Les projets, les ateliers	p 51
<i>Les projets</i>	p 51
<i>Les ateliers</i>	p 52
<i>Atelier lumière</i>	p 53
<i>Atelier Yoga</i>	p 55
D- L'évaluation	p 56
4- RÉSEAUX ET PARTENARIATS	p 59
A- Bilan de commission accueil 2013-2014	p 60
B- Paris 8	p 62
<i>Des rencontres informelles</i>	p 62

<i>Des rencontres formelles</i>	p 64
<i>Perspectives</i>	p 65
C- La FESPI	p 66
D- La foire à l'autogestion	p 67
VIII Les liens institutionnels	p 69
A- La gestions des locaux	p 69
B- La Convention	p 70
C- Les difficultés institutionnelles	p 75
ANNEXES	p lxxx